



ARTS ET VIE
LA PASSION DE LA PETITE
REINE DES POSTES B 1

ESSENCE
UN ÉTÉ DUR SUR
LE PORTEFEUILLE C 1



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE MERCREDI 12 AVRIL 2006

FESTIVAL D'ÉTÉ Rendez-vous punk sur les Plaines

KATHLEEN LAVOIE
KLavoie@lesoleil.com

Tablant sur le succès populaire obtenu par les Béruriers Noirs, Billy Talent, Alexisonfire, Psychotic 4, Subb et Simple Plan au cours des deux dernières années, le Festival d'été présentera une nouvelle affiche punk-rock sur les plaines d'Abraham en juillet. Au programme de cette soirée, les formations américaines Hawthorne Heights, Yellowcard et Story of the Year tenteront de rallier les amateurs de punk mélodique et émotif.

Le Festival d'été poursuit ses efforts pour rallier un jeune public

Sans confirmer la nouvelle obtenue par LE SOLEIL hier, l'étiquette chicagoyenne Victory, enseignée à laquelle loge la formation Hawthorne Heights, n'a pas non plus dément

ti l'information.

«Ce qui est certain, c'est qu'Hawthorne Heights et Story of the Year seront en tournée à ce moment-là en Amérique du Nord. Tout semble indiquer que ce soit possible, mais nous n'avons pas de confirmation pour l'instant», a fait savoir le porte-parole du label, Tom Wojcik.

À son deuxième passage dans la capitale en un an, après une prestation dans le cadre de la dernière tournée *Vans Warped*, la formation Hawthorne Heights, originaire de Dayton en Ohio, proposera les pièces de son deuxième album *If Only You Were Lonely*, faisant actuellement un malheur grâce au simple *Saying Sorry*.

Le quintette, formé de JT Woodruff (voix, guitare), Casey Calvert (guitare), Micah Carli (guitare), Matt Ridenour (basse) et Eron Bucciarelli (batterie), qui se démarque par son post-hardcore amalgamant mélodies accrocheuses et gueulage punk (screamo), pourra, sur les Plaines, mettre à l'épreuve la force de frappe de ses trois guitaristes.

Des habitués de la capitale, les formations Yellowcard (San Diego, Californie)

Voir PUNK en A 2 >



Attendu au «happening» des Plaines, Hawthorne Heights fait présentement un malheur avec «Saying Sorry».

APRÈS 15 MOIS LA LIBERTÉ ?



Pour sortir du pénitencier où il se trouve depuis 15 mois, l'ex-impresario Guy Cloutier devra convaincre ce matin deux commissaires de la Commission nationale des libérations conditionnelles qu'il ne constitue plus un danger. Mais les experts s'entendent tous : la notoriété de l'agresseur de Nathalie Simard aura une grande influence dans l'analyse. Notre dossier en page A 3.

CESSION DE TERRAINS AUX HURONS

La mairesse Boucher s'engage à réexaminer le dossier

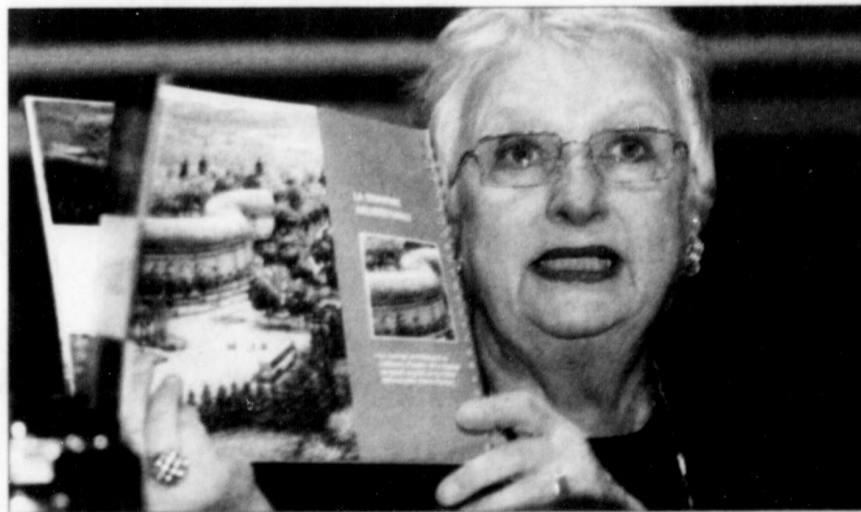
CLAUDE VAILLANCOURT
CVaillancourt@lesoleil.com

La mairesse de Québec, Andrée Boucher, promet aux citoyens de Loretteville de revoir de fond en comble le projet de cession de 80 acres de terrain à la nation huronne-wendate qui veut y aménager une agora et un hôtel-musée, à temps pour 2008.

«Tout cela sera relu et revu», s'est engagée la mairesse au terme d'une assemblée de consultation qui a duré plus de trois heures, hier soir, dans une salle bondée et surchauffée du conseil d'arrondissement.

M^{me} Boucher, pour la première fois depuis son élection à la mairie, en novembre, a ainsi renoué avec une forme de consultation qui a fait sa renommée, du temps qu'elle siégeait à l'hôtel de ville de Sainte-Foy.

Dès l'ouverture de l'assemblée, la mairesse de Québec n'a pas caché la fébrilité qui l'habitait. «Ce n'est pas tous les jours que le capitaine décide de descendre aux machines», a-t-elle imaginé.



Andrée Boucher avec en mains les maquettes du projet d'hôtel-musée des Hurons au cours d'une assemblée tenue hier soir dans une salle bondée.

«Mais c'est mon devoir d'aller chercher des réponses... dans un dossier particulièrement difficile. C'est mon devoir de m'informer et c'est aussi mon devoir de vous communiquer ce que je sais.»

Flanquée de trois avocats, dont un spécialiste des questions amérindiennes, le professeur Ghyslaine Otis, de

Voir BOUCHER en A 2 >

Hausses de tarifs: la SAAQ intraitable

«Plus on va attendre, plus l'augmentation va être sévère», dit Harbour

SIMON BOIVIN
SBoivin@lesoleil.com

■ Le président de la SAAQ, John Harbour, n'a «rien entendu» qui pourrait l'amener à réviser ses hausses prévues des permis de conduire, hier.

Convoqué en commission parlementaire, M. Harbour s'est fait cuisiner pendant toute la journée par des députés, tous partis politiques confondus. Il promet d'être «sensible» aux recommandations que lui fera un comité d'experts, cet été, mais défend sa proposition d'augmentation.

«Nos revenus annuels sont de 700 millions \$, et le système nous coûte 1,2 milliard \$, a martelé M. Harbour. On ne peut pas durer comme ça longtemps. Tous les surplus de la Société ont été brûlés. Il y en avait de l'argent, il n'y en a plus.»

Depuis l'adoption de la loi 55, la Société d'assurance automobile du Québec est seule responsable de fixer les augmentations de tarifs pour les usagers de la route. M. Harbour propose d'aller chercher 300 millions \$ supplémentaires chez les conducteurs à partir du 1^{er} janvier 2007. Cela

Voir SAAQ en A 2 >

Plus d'information Pages A 14 et A 16

LA QUESTION DU JOUR

@ QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Le plaidoyer du patron de la SAAQ vous a-t-il convaincu du bien-fondé de hausser les tarifs ?

ÉCRIVEZ-NOUS À opinion@lesoleil.com Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

À LIRE AUJOURD'HUI

■ Harper dévoile les règles du «grand ménage» Page A 12
La réponse du gouvernement Harper aux dérapages du scandale des commandites est un projet de loi de 200 pages prônant la transparence et limitant l'influence des lobbys.

SOMMAIRE

Agenda	B 6	Horoscope	B 9
Bandes dessinées	B 7	Loteries	A 5
Bourses	C 6	Météo	S 16
Bridge	S 15	Mot mystère	B 9
Chroniqueur		Mots croisés	B 9
Jean-Simon Gagné	A 5	Petites annonces	S 12
Décès	C 9	Télévision	B 2

MÉTÉO

Max. 15, min. 4
Ensoleillé en matinée; ciel variable en après-midi.
Détails page S 16.

Accumulation de neige (avant hier)
Ce mois-ci: 4,1 cm Lan dernier: 10,7 cm
Cet hiver: 354,6 cm L'hiver dernier: 296,3 cm

QUÉBEC, 110^e ANNÉE, N° 104
FLORIDE, 2,10 \$ US
MONTRÉAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES
65¢ PLUS TAXES 6 27657 00073 5



AUTOPNEU AUCLAIR

PAYEZ UN PNEU PAR MOIS*

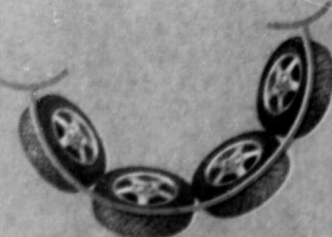
QUÉBEC
1220, boul. Charest O.
681-4646

LES SAULES
3755, boul. Hamel
871-6740

LÉVIS
155, route Kennedy
833-3282

VANIER
385, rue Lavoie
683-1010

BEAUPORT
639, rue Clémenteau
661-1212



* À l'achat de 4 pneus, avec un soléil minimum de 2000 et sur recommandation de votre

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
	abonnements@lesoleil.com
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
	petitesannonces@lesoleil.com
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
	redaction@lesoleil.com
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40965022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

S A M E D I

DANS LE SOLEIL

L'APPEL DE L'EXTÉRIEUR



Une fois par mois, l'architecte Pierre Thibault partage dans nos pages sa vision de l'architecture et son expérience du milieu de l'habitation. Cette semaine, avec l'arrivée du printemps, il nous parle de l'appel des espaces extérieurs : vérandas, galeries, terrasses etc.

Dans le cahier **Maison**

À BALCONVILLE COMME DANS UN SALON



Les balcons en tout genre seront garnis de meubles et d'accessoires extérieurs adaptés aux conditions imparfaites. Fonte d'aluminium, tables pliantes, bois imputrescibles permettront de passer l'été à balconville comme dans un salon.

Dans le cahier **Maison**



Les opposants à la cession, comme ici Camille Boulet, se sont fait entendre.

SAAQ

Suite de la Une

veut dire un permis qui passe de 46 \$ à 102 \$ pour un véhicule de promenade et de 253 \$ à 957 \$ pour une moto. Les chauffeurs de taxi et les conducteurs qui cumulent les points d'inaptitude passent aussi à la caisse.

« Le problème est devant nous, il faut réagir, plaide le président de la SAAQ. Et plus on va attendre, plus l'augmentation va être sévère. » Chaque année qui passe représente une hausse de 10 \$ de plus pour corriger la situation, dit-il. Sans réaction, le fonds d'indemnisation des victimes de la route sera vide en 2018.

CRITIQUES

Libéraux et péquistes, après s'être longuement accusés d'avoir pigé 2,1 milliards \$ dans les surplus de la SAAQ au fil des ans, ont cherché à prendre M. Harbour en défaut. Prévisions de rendement trop pessimistes, basées sur des chiffres trop vagues, augmentations pas assez étalées dans le temps, etc. « Votre principal actionnaire, qui est la population du Québec, vous dit : "Le tarif, là, je pense que vous vous êtes complètement trompés" », a critiqué le député libéral Tony Tomassi.

La hausse très impopulaire annoncée a été qualifiée « d'injuste, déraisonnable et inéquitable », par le député péquiste Serge Deslères, qui la juge aussi « inacceptable sur le plan social ».

Mais plus inacceptable encore, a opposé John Harbour, serait de ne pouvoir indemniser adéquatement les victimes de la route. Un jeune de 14 ans, frappé par une voiture et indemnisé jusqu'à 68 ans, coûtera 7,5



Les attaques des parlementaires n'ont pas ébranlé John Harbour.

millions \$ à l'État. « On a l'obligation d'agir, plaide M. Harbour. Personne n'est à l'abri. Ça peut m'arriver demain. Tout le monde peut avoir un accident de la route. »

En 1985, le détenteur d'un permis pour un véhicule de promenade payait 133 \$ sa couverture d'assurance, indique M. Harbour. Aujourd'hui, il en paie 130 \$. « C'est comme si on sortait d'un gel tarifaire de 21 ans », lance le président de la SAAQ.

Après une consultation publique, un comité de trois experts remettra à la SAAQ une série de recommandations, le 19 juin, à la porte des vacances d'été. La société ne les suivra que si le cœur lui en dit. « On n'a pas la vérité révélée, dit John Harbour. On est prêt à regarder des choses. » Mais il n'en demeure pas moins qu'il se sent « plein pouvoir sur les augmentations de tarifs ».

HARO SUR LES BOMBES

Un peu plus tôt, le président de la SAAQ s'est interrogé à haute voix sur la pertinence de laisser circuler certaines motos « sport » sur nos routes. « Nous avons des routes qui sont victimes du gel, puis du dégel, et tout ça, et on permet ces véhicules-là sur nos routes », a fait remarquer M. Harbour. Certains des pays qui mettent en marché ce type de « petites bombes » refusent eux-mêmes qu'elles circulent sur leurs routes.

Ce type de motos est impliqué dans huit fois plus d'accidents que les véhicules de promenade, a indiqué le président de la SAAQ. « Il y a de la misère derrière ça, souligne M. Harbour. Des personnes gravement blessées. Huit fois plus d'accidents, il me semble que c'est inacceptable. »

BOUCHER

Suite de la Une

l'Université Laval, M^{me} Boucher a laissé longuement la parole à ce dernier pour qu'il explique le cadre général de l'établissement de réserves indiennes sur le territoire canadien et des obligations qui s'y rattachent.

Pour ce dernier, il ne fait aucun doute que le gouvernement fédéral a une compétence exclusive sur l'établissement de réserves, « une sorte de municipalité fédérale diront certains ».

Présent, l'ancien chef de la bande, Wellie Picard, n'a pas caché son désaccord quant à cette appellation. C'est lui qui a négocié avec Ottawa les termes de l'entente qui permet la rétrocession de plus de 1350 acres de terrains aux Hurons-Wendate.

« La Ville ne peut bloquer le processus, soutient l'avocat expert, prévenant même les citoyens que les Hurons pourraient avoir droit à des recours si le gouvernement fédéral n'accédait pas à la rétrocession des terres. »

Alors que tout le monde pensait que l'approche juridique allait clore rapidement les discussions, les portes se sont ouvertes quand les gens se sont mis à questionner la mairesse sur les terrains que la Ville était prête à céder aux Hurons.

Sur les propriétés que la bande de Max Gros-Louis a achetées, dont le terrain de l'ancienne tannerie Cantin, il est apparu clair que la Ville de Québec ne pouvait faire grand-chose. Mais sur les terrains dont la Ville est toujours propriétaire, en particulier dans les environs du parc de la Falaise et de la chute Kabir Kouba, l'administration Boucher a encore un mot à dire.

MÉMOIRE REMARQUÉ

La mairesse a paru vraiment sensi-

ble au plaidoyer d'un résident de l'endroit, François Gaumont, le fils de l'archéologue Michel Gaumont, dont les travaux ont permis à l'arrondissement historique de Québec de se retrouver sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Dans un court mémoire adressé à M^{me} Boucher, celui-ci a démontré le caractère scientifique des lieux, en plus de souligner le mauvais usage que les Hurons font de l'endroit.

Chaque hiver, dénonce M. Gaumont, les déneigeuses du Village des Hurons déversent les neiges usées directement dans le parc de la Falaise (ce qui est interdit aux municipalités). Les Hurons souhaitent aussi abattre des arbres du boisé pour y construire une autre place publique, de type agora, à quelques mètres d'une construction similaire propriété de la Ville de Québec.

M. Gaumont s'insurge contre le fait que la nation huronne est représentée au conseil d'administration des Fêtes du 400^e anniversaire de Québec, de même qu'au CLD, alors que la mairesse ou le conseil du district, Raymond Dion, ne siègent à aucun comité de la nation huronne.

Calme, M^{me} Boucher a, tout au long de la soirée, insisté pour qu'on écarte toute allusion à du racisme dans les interventions, ce qu'elle a réussi de main de maître... ou d'ancienne maîtresse d'école.

En fin de soirée, elle promettait aux gens de revoir le dossier à la lumière des informations obtenues. « Le comité exécutif prendra ensuite une décision qui sera présentée à l'ensemble du conseil municipal. »

Prenant bien soin d'expliquer qu'elle avait été élue sans équipe, la mairesse s'attend à une collaboration des conseillers de l'opposition pour clore rapidement ce dossier.



Pour Story of the Year, ce sera un retour dans la capitale.

PUNK

Suite de la Une

et Story of the Year (St. Louis, Missouri), qui se sont respectivement produites à l'Agora et au Capitole cette année, en plus de lancer deux solides albums, *Lights and Sounds* et *In the Wake of Determination*, renoueront quant à elles avec un public qui leur est déjà fidèle.

ATTIRER LES JEUNES

Avec la mise en place de son dernier plan triennal, en 2004, le Festival d'été n'a pas fait de mystère de son intention de réconcilier l'événement avec un public plus jeune. Plusieurs expériences en ce sens ont démontré que la programmation était la clé vers un retour de cette clientèle sur les emplacements du Festival. En attirant les trois formations américaines sur les Plaines, l'événement réitère de nouveau cette volonté.

Le pari est d'autant plus intéressant que les tournées punk-rock *Taste of Chaos* et *Vans Warped* évitent cette année la capitale. Il en va de même pour la tournée nord-américaine mettant à l'affiche Fall Out Boy, les All-American Rejects, From First to Last et Hawthorne Heights, qui passera par Montréal le 12 mai, mais boudera Québec.



la-guèpière



LA NUISSETTE TRICOT POINTELLE 19.99

Doux tricot polyrayonne très fluide, subtilement piqué d'un petit motif de rayures. Jolie rose imprimée sur le côté et décolleté bordé de dentelle stretch en choco sur bleu. P.m.g.tg. Une exclusivité de la Guèpière. Rég. 30.00



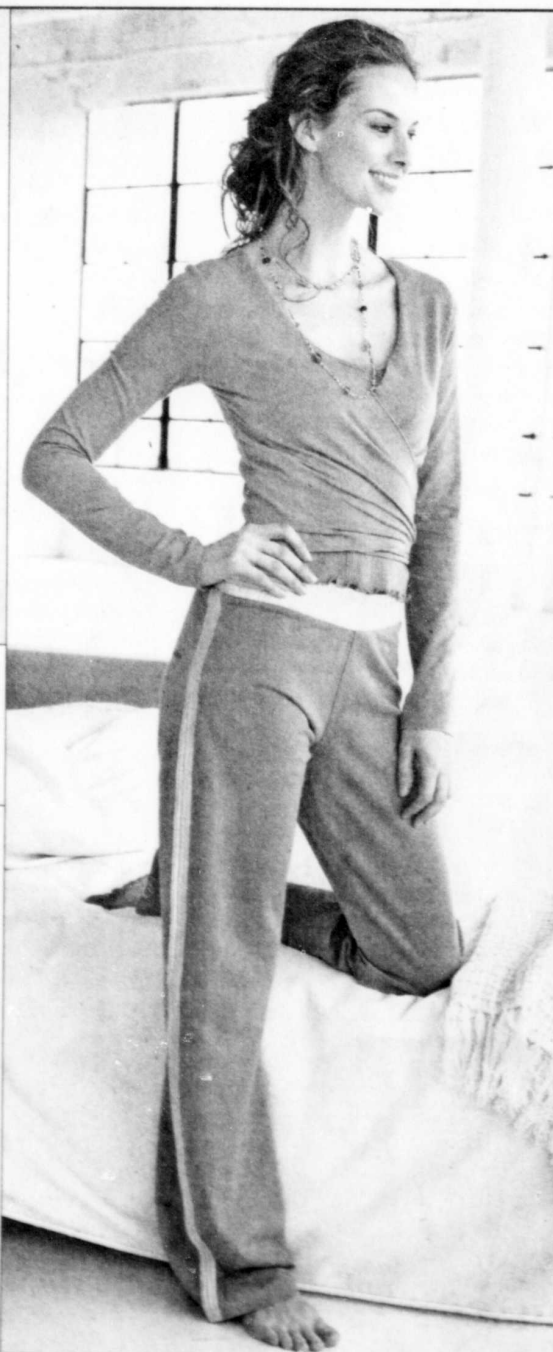
LA TUNIQUE DÉTENTE ETHNIQUE 19.99

Nouvelle longueur, nouvelle forme pour une tunique en fin tricot de coton, toute garnée de coton tissé. Encolure décollée en forme de goutte, poignets d'ordon boucle. Choco ou paprika. P.m.g.tg.



LE BUSTIER DENTELLE DE SATIN 14.99

En exclusivité à la Guèpière, un dessous qui se distingue par la forme de ses bonnets triangles légèrement coussinés et la finesse de sa dentelle transparente. Noir, blanc, rose, anis, turquoise. P.m.g.tg. Rég. 20.00 Culotte 7.00



LE PANTALON USÉRÉ BANDE SATIN 29.95

Une exclusivité signée la Guèpière. Tricot de coton très léger, jolie bande de satin surpiquée sur les côtés et taille en satin élastique. Bleu ou vieux rose ton sur ton. P.m.g.tg. Boléro cache-cœur 19.99, cami 19.99



Le certificat-cadeau Simons...

C'est le bon-cadeau qui laisse entièrement carte blanche. D'une valeur de votre choix, disponible à toutes nos caisses.

simons

www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

ACTUALITÉS

Vente fin de saison
Place de la Cité 654-3660

GUY CLOUTIER DEVANT LES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES

Une décision qui risque de faire jaser



« Comment va-t-il faire pour vivre au Québec ? » se demande la sexologue Jocelyne Robert.

GUY BENJAMIN
GBenjamin@lesoleil.com

■ L'avocat Jacques Normandeau croit que Guy Cloutier obtiendra sa libération conditionnelle au tiers de sa peine comme il le demande ce matin. La sexologue Jocelyne Robert sera choquée si l'agresseur de Nathalie Simard est remis en liberté aussi rapidement.

Ces deux interlocuteurs interviewés par LE SOLEIL s'entendent sur un point : la notoriété de Guy Cloutier aura une grande influence dans le dossier. Une réputation que l'on pourrait qualifier de négative dans ce cas.

L'un des aspects considérés par les commissaires à la libération conditionnelle est la possibilité de récidive. M^e Normandeau représente des détenus devant la Commission des libérations conditionnelles depuis 18 ans. À son avis, la grande médiatisation du dossier de Guy Cloutier, ajoutée à sa notoriété, rend presque nulle la récidive.

Les agressions sur Nathalie Simard sont survenues dans un contexte très particulier qui ne se représentera jamais dans la vie de Guy Cloutier, de dire M^e Normandeau. « Plus jamais per-

sonne ne lui confiera l'avenir d'un enfant. »

« Comment va-t-il faire pour vivre au Québec ? » se demande pour sa part M^{me} Robert au sujet de l'ex-gérant d'artistes. « Il est tellement connu qu'on est presque assuré qu'il ne récidivera pas », ajoute la sexologue et auteure de *Te laisse pas faire ! Les abus sexuels expliqués aux enfants*.

C'est à titre de femme, et non pas de professionnelle, que M^{me} Robert sera choquée si Guy Cloutier est remis en liberté après avoir purgé 16 mois de prison. « C'est très clément comme peine, lance-t-elle. C'est décourageant pour les victimes. »

EFFET POSITIF

Tout de même, la sexologue croit

que la dénonciation par Nathalie Simard continuera à avoir un effet positif plus fort sur l'encouragement à dénoncer que l'aspect négatif entraîné par une liberté rapide obtenue par l'agresseur.

Les remords et les regrets exprimés en mots et en gestes par Guy Cloutier joueront nécessairement en sa faveur, analyse M^e Normandeau. Le plaidoyer de culpabilité moins de huit mois après l'arrestation et la rapidité à régler la poursuite civile intentée par la

La sexologue Jocelyne Robert s'interroge

victime démontrent que Guy Cloutier a décidé de prendre ses responsabilités, de dire l'avocat.

Si la libération de Cloutier ne fait pas de doute dans la tête de M^e Normandeau, il reste maintenant à savoir si la liberté sera totale ou partielle, c'est-à-dire un séjour dans une maison de transition. La dernière hypothèse ne rendrait pas la vie facile à Cloutier parce que tous les médias pourraient suivre facilement ses déplacements.

► Chronologie de l'affaire Cloutier

12 février 2004

Nathalie Simard informe la Sûreté du Québec que son gérant Guy Cloutier l'a abusée sexuellement.

25 mars 2004

Guy Cloutier est arrêté et arrive, menotté, au palais de justice de Montréal pour répondre à des accusations d'agression sexuelle.

17 novembre 2004

Guy Cloutier plaide coupable aux gestes reprochés contre deux victimes dont Nathalie Simard, de 1980 à 1987 et en 2001.

20 décembre 2004

Guy Cloutier est condamné à 42 mois de prison.

24 mai 2005

Nathalie Simard demande à la Cour supérieure de lever l'interdit de publication qui empêchait de dévoiler son identité comme victime.

28 mai 2005

Véronique Cloutier parle publiquement pour la première fois. Elle condamne les gestes de son père et appuie Nathalie Simard.

14 septembre 2005

Lancement de la Fondation Nathalie Simard pour venir en aide aux victimes de pédophilie.

3 novembre 2005

Une entente à l'amiable intervient entre Nathalie Simard, Guy Cloutier et Novem Communications, désormais propriété de Véronique Cloutier. M^{me} Simard aurait reçu quelque 600 000 \$ en dédommagement à la suite de sa poursuite au civil.

14 novembre 2005

Nathalie Simard lance son livre *Briser le silence*, écrit par le journaliste Michel Vastel. L'ouvrage relate les agressions vécues par M^{me} Simard.

17 novembre 2005

René Simard nie les passages, peu flatteurs, le concernant dans le livre.

12 avril 2006

Guy Cloutier comparait devant la Commission nationale des libérations conditionnelles après avoir purgé le tiers de sa peine.

(Renseignements recueillis par Jean-François Néron)

INFOGRAPHIE LE SOLEIL



Le 25 mars 2004, Guy Cloutier est arrêté et arrive, menotté, au palais de justice de Montréal pour répondre à des accusations d'agression sexuelle.

La médiatisation pèse lourd

Lex-impresario pourrait devoir passer par une maison de transition

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

S'il s'appelait Robert Tremblay et était un parfait inconnu, Guy Cloutier obtiendrait une libération conditionnelle totale. Mais la médiatisation de ses agressions sexuelles sur Nathalie Simard l'obligera peut-être à faire un détour par une maison de transition. Question d'offrir une apparence de justice à la population.

DES CRITÈRES OBJECTIFS

Yves Thériault, journaliste et auteur du livre *Tout le monde dehors !, enquête sur les libérations conditionnelles*, prétend que la notoriété de l'impresario pourrait ainsi fausser l'analyse objective de son dossier.

« Je peux me tromper. Toutefois, mes renseignements me laissent croire que son agent de cas (de libération) proposera une semi-liberté en maison de transition. Habituellement, les commissaires qui analysent la demande suivent les recommandations de l'agent », avance M. Thériault.

Guy Cloutier se présente ce matin devant la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC). Les deux commissaires qui ont son proche avenir en main ont trois choix. Ils pourraient refuser la demande de M. Cloutier et le renvoyer au pénitencier; lui permettre une semi-liberté en maison de transition; ou lui accorder une libération conditionnelle totale, explique Carole Ménard du CNLC.

Pour rendre leur décision, poursuit-elle, les commissaires doivent répon-

Guy Cloutier devra témoigner et répondre aux questions des commissaires

dre à deux questions. Est-ce que le délinquant (ici, Guy Cloutier) représente un danger pour la société? Et est-ce que leur décision l'aidera dans son processus de réhabilitation?

L'analyse du dossier se fera en trois étapes. Les commissaires dresseront un portrait de Guy Cloutier à son entrée au pénitencier, évalueront son cheminement pour régler son problème et jugeront la pertinence de son plan de libération (ce qu'il compte faire à sa sortie).

C'est dire que Guy Cloutier, possiblement accompagné de son avocat, devra témoigner et répondre aux questions des commissaires. Son agent de libération devra aussi rendre compte des progrès de l'impresario. Il fournira les différents rapports psychologi-

ques, d'observation et d'évaluation qui font état de ces progrès.

Les renseignements disponibles laissent penser à Yves Thériault que Guy Cloutier devrait obtenir sa liberté conditionnelle, du moins en maison de transition, sans difficulté. « Il va sûrement dire ce que les commissaires veulent entendre. Par exemple, qu'il a des remords, qu'il a suivi une thérapie et qu'il compte la poursuivre, etc. De toute façon, il n'y a aucune raison de penser que ça ne s'est pas bien passé. »

Guy Cloutier est admissible à une libération après avoir purgé, comme le prévoit la loi, le tiers de ses 42 mois de pénitencier. Il a perdu sa liberté le 20 décembre 2004.

Il reste à savoir s'il acceptera de se rendre en maison de transition alors que c'est un endroit facilement repérable pour les journalistes qui voudraient traquer le célèbre agresseur. La décision des commissaires devrait être rendue aujourd'hui même.

le Théâtre
du Trident
LE THÉÂTRE DE LA CAPITALE2006
PRENEZ LA DIRECTION
DU TRIDENT

643-8131 WWW.LETRIDENT.COM

ABONNEMENT

GÉNÉRATION Y

30 ANS ET MOINS
5 PIÈCES/75\$JEAN-FRANÇOIS CARON
AUX HOMMES DE BONNE VOLONTÉ
AMÉLIE NOTHOMB
LES COMBUSTIBLES
JEAN-PAUL SARTRE
LES MAINS SALES
WAJDI MOUAWAD
FORÊTS
MOLIÈRE
LE TARTUFFELorraine Côté | Droits
Le Tartuffe | Molière
© photo | Erick Labbé



La FI attire une foule nombreuse et colorée à Montréal. ARCHIVES LE SOLEIL

OUVERTURE DES COMMERCE LE 24 JUIN

Québec plaide le caractère exceptionnel du Grand Prix

JEAN-MARC SALVET
JMSalvet@lesoleil.com

Le ministre Raymond Bachand se défend de s'en prendre au caractère sacré de la Fête nationale des Québécois en autorisant l'ouverture de certains commerces le 24 juin en raison du Grand Prix de F1.

« Il s'agit d'une mesure d'exception pour une coïncidence exceptionnelle », a plaidé le ministre du Développement économique en entrevue au SOLEIL.

Dans une lettre envoyée aux journaux, hier, M. Bachand a annoncé que certains commerces de la métropole ouvriront leurs portes le 24 juin prochain. Il répond ainsi à la demande de certains commerçants qui craignaient de passer à côté d'une partie de la manne qu'apporte habituellement la caravane de la F1.

Le gouvernement estime que sa décision permettra à Montréal de bénéficier de retombées économiques de 75 millions \$. Le 24 juin tombe un samedi cette année.

Le ministre entend demander l'avis de Montréal pour déterminer le périmètre qui fera l'objet de l'exception. Cela se fera par arrondissements, dit-il.

Raymond Bachand refuse que quiconque prenne prétexte de cette « circonstance particulière » pour mettre en doute son attachement à la Fête nationale des Québécois.

Il rappelle qu'il a lui-même contribué à la rédaction de la loi qui a fait du 24 juin un jour férié en bonne et due forme. C'était en 1978. M. Bachand était alors le chef de cabinet du ministre du Travail et de la Main-d'œuvre du gouvernement de René Lévesque, Pierre Marc Johnson.

Ottawa jongle avec un projet de carte d'identité nationale

SYLVAIN LAROCQUE
Presse canadienne

OTTAWA — Le gouvernement de Stephen Harper jongle avec l'idée de créer une carte d'identité pour se conformer aux nouvelles exigences de sécurité des États-Unis, a révélé hier le ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay.

À compter du 31 décembre 2007, Washington exigera que tout voyageur arrivant par voie terrestre présente un passeport ou un document comprenant des données biométriques à la frontière. Cette règle s'appliquera dès la fin de cette année pour les visiteurs arrivant par avion ou par bateau.

En fait, le gouvernement fédéral se demande carrément s'il ne faudra pas modifier tous les passeports canadiens, qui ne comportent pas de données biométriques, afin de se conformer aux nouvelles contraintes américaines.

Or, tout juste 40 % des Canadiens détiennent actuellement un passeport valide, ce qui pousse Ottawa à considérer l'instauration d'une carte moins chère et plus facile à obtenir.

« Nous examinons toutes les éventualités, a confié hier le ministre MacKay. Si nous devons en arriver là, ainsi soit-il, mais notre préférence, c'est d'en discuter davantage avant de prendre une décision finale sur l'opportunité de créer une carte de type passeport. »

MACKAY À WASHINGTON

Peter MacKay se rendra demain à Washington pour rencontrer sa homologue américaine, Condoleezza Rice, et la question de la frontière sera au cœur des discussions.

Le ministre a admis qu'il pourrait être difficile pour le Canada de faire reculer les États-Unis sur cette question, ce qui explique peut-être la réflexion autour d'une éventuelle carte d'identité comprenant des données biométriques.

« Les Américains ont déjà adopté leur loi, a-t-il souligné. C'est une étape plutôt avancée. Est-ce quelque chose qu'on peut renverser ou ralentir ? Possiblement. Nous savons que la technologie n'existe pas et franchement, je ne suis pas certain qu'ils pourront respecter leurs propres échéances. »

En février, le ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day, s'était montré favorable à l'idée d'une carte d'identité nationale, en faisant remarquer que le Parlement britannique avait récemment adopté une loi visant à instaurer un tel document.

INCERTITUDE

Hier, M. MacKay a précisé que le gouvernement prendrait plusieurs facteurs en considération avant de trancher. « Cela dépendra du coût de la technologie, a-t-il indiqué. Mais il faut aussi savoir si tous les passeports canadiens devront être remplacés et si la technologie de la carte ou du passeport sera en synergie avec le système américain. Ce sont toutes des questions auxquelles nous devons répondre. »

À neuf mois de l'entrée en vigueur des nouvelles règles aux frontières aériennes et maritimes, les autorités américaines n'ont pas établi les exigences techniques qu'elles imposeront aux cartes et passeports canadiens. Ce flou empêche le Canada de prendre une décision définitive. Washington envisage néanmoins d'accepter la carte NEXUS actuellement utilisée par les grands voyageurs. Pour l'obtenir, il faut déboursier 80 \$ et fournir des données biométriques, à savoir des empreintes digitales. Un passeport coûte 87 \$.

PRIX MICHENER



Des articles sur le cancer du sein ont valu au « Globe and Mail » de Toronto le prix Michener 2005. Il a été remis hier au rédacteur en chef Edward Greenspon par la gouverneure générale Michaëlle Jean. Le quotidien a été primé pour deux séries de reportages écrits par la journaliste Lisa Priest. L'une des séries qui traitait du médicament Herceptin a incité les gouvernements provinciaux à accélérer le processus de son approbation et à en accroître l'utilisation. Une seconde série a porté sur les appareils de dépistage du cancer du sein et a amené les gouvernements provinciaux à imposer une réglementation plus stricte aux cliniques. Des mentions d'honneur ont été accordées à « La Presse » pour une série de reportages faisant état d'importants problèmes de sécurité dans le métro de Montréal, incluant une hausse de la criminalité. Radio-Canada a aussi obtenu une mention pour une enquête sur deux centrales d'Hydro-Québec présentant de sérieuses failles dans son système de sécurité.

En échange d'une peine réduite, les geôliers de Frédéric Lavoie lui ont offert de collaborer

OTTAWA (PC) — Les autorités biélorusses ont offert au journaliste québécois Frédéric Lavoie de collaborer avec elles en échange d'une peine réduite, mais ce dernier a refusé, au nom de la liberté de la presse.

Pigiste de 22 ans, M. Lavoie a couvert les élections en Biélorussie pour *Le Quotidien* du Saguenay-Lac St-Jean et *La Presse* de Montréal. Il a été arrêté lors d'une manifestation de l'opposition le 24 mars, à Minsk, la capitale.

En prison, où il a dû passer 15 jours, on lui aurait notamment proposé de dévoiler le contenu de ses articles pour être remis en liberté plus tôt.

« (Les responsables) me disaient que si je coopérais, ça pourrait m'aider, a-

t-il expliqué lors d'une conférence de presse à Ottawa, hier. C'est un signe que tout était politique. »

Frédéric Lavoie a reconnu qu'il avait été relativement bien traité par ses geôliers.

« Je n'ai pas été battu, ni torturé », a-t-il témoigné, en soulignant toutefois qu'il avait vu des codétenus biélorusses subir des sévices.

M. Lavoie était accompagné de députés du Parti libéral, du Nouveau Parti démocratique et du Bloc québécois, qui ont tous dénoncé l'absence de démocratie et de liberté de presse du régime autoritaire d'Aleksander Lukashenko.

La Biélorussie a interdit Frédéric Lavoie de séjour pour trois ans.

Loto Québec		Résultats	
TV, le Réseau des tirages			
Panorama	Tirage du 2006-04-11	01 04 05 07 09 10 27 35 40 45	46 48 49 51 54 60 63 65 67 68
Unités	Tirage du 2006-04-11	074 7972	NUMÉRO 024980
Astro	Tirage du 2006-04-11	Jour - Mois - Année	15 SEPTEMBRE 40
SOYEZ TOUJOURS GENTILS AVEC CEUX QUI JOUENT AU 649			

Votre MARCHAND-CONSEIL UNIPNEU

À partir de **87⁶¹\$** posé, balance

* (pneu dimension 185/75r14)

Pneus Kelly NAVIGATOR GOLD

Conduite exemplaire

- Roulement silencieux et confortable
- Dessin de semelle antidérapant pour une adhérence excellente sous la pluie
- Fiable, performant et sécuritaire
- Excellent rapport qualité-prix sur un produit supérieur

ENTRE LA ROUTE ET VOUS...

ATELIER DE PNEUS HOUDE inc.

1935, boul. Hamel, Québec
Tél.: (418) 527-5770
www.unipneu.com

NOUS AVONS DE TRÈS BEAUX LOGEMENTS DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT

Au cœur de la vie, au cœur de l'action!

RÉSIDENCE POUR PRÉRETRAITÉS ET RETRAITÉS AUTONOMES

Certifié **Le Manoir Flandre** Certifié

649-1324
www.manoirflandre.com
125, Benoît-XV, Québec (QC) G1L 2Y9
Face à l'Hôpital Saint-François-d'Assise

manoir CHAMPELEURY
Où l'on prend le temps de vivre!

660-6011
www.manoirchampfleury.com
1950, avenue Champfleury
Québec (QC) G1J 4M6

Recyclez et entreposez! COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UNE DES 4 GRANDES TOURNÉES GASTRONOMIQUES (valeur de 1000\$ chacune)

Votre fourrure au frais pour l'été dans notre voûte à température contrôlée.

Profitez de l'été pour recycler votre fourrure!

Modèles exclusifs et personnalisés

Un rendez-vous avec huit des meilleures tables de Québec!

Le Café de la Paix
Le Continental
L'Échaudé
La Fenouillière
Le Graffiti Resto-cité
Le Largo Resto-club
Le Saint Amour
L'Utopie

Je craque pour... **la liberté**

595, Saint-Joseph Est Québec G1K 7L8 (418) 525-4841 1 heure de stationnement gratuit (achat requis) - Cinéplex Odeon - Bibliothèque Gabrielle-Roy Plac. Jean Lesage - Place Cartier - Parcومتر (1 heure)



La chambre d'amis

Jean-Simon GAGNÉ JSGagne@lesoleil.com

Qu'est-ce qui distingue le yogourt de l'édifice du Parlement, à Ottawa?

Simple. Le yogourt contient une culture vivante, lui.

Ne souriez pas.

Il faut avoir entendu le débat des Communes sur l'engagement du Canada en Afghanistan, lundi soir, pour réaliser à quel point nos députés ressemblent parfois à une collection de perroquets. Et la comparaison constitue une insulte pour tous les perroquets de la terre, croyez-moi.

Mais par où commencer? Comment décrire cette orgie de déclarations patriotiques à la noix? Ce festival de la philosophie de boudoir et de la poésie à cinq sous? Qui aurait cru que dans notre Parlement, la moindre question corsée pourrait conduire la meute des députés à remettre en cause votre sentiment patriotique? Ou pire encore: à faire de vous un allié des talibans?

D'accord. Pour vous ménager un peu, je vous fais grâce des envolées décriant que les Canadiens constituent «les meilleurs soldats du monde», «les meilleurs démocrates du monde», «les meilleurs travailleurs humanitaires du monde» et peut-être même les meilleurs gosseux de pantalons en bois vert du monde, tant qu'à y être.

À un moment donné, un député exalté a résumé le propos général en s'écriant, avec toute l'assurance de la souris qui pense avaler le chat: «Personne d'autre ne peut faire mieux que les Canadiens!»

À bien y penser, seule la modestie n'était pas une vertu canadienne, lundi soir. Même qu'un autre député, rendu complètement débile par une crise de nationalisme aigüé, a pratiquement attribué au Canada l'invention de la liberté.

Et dire que personne n'avait songé à en demander le brevet! Insouciant Canada, va!

S'il fallait décerner des prix de la sottise, le chef de l'opposition officielle, le libéral Bill Graham, arborerait d'emblée la médaille de bronze. Grandiose chef de l'opposition, qui s'excuse presque

de poser des questions et qui sent le besoin de dire qu'il ne considère même pas l'exercice comme un débat. Tout juste une séance d'informations.

La médaille d'argent serait attribuée à Robert Thibault, député libéral de Nova-Ouest, pour sa conception assez singulière de la démocratie et de la transparence.

«Nous ne pouvons pas afficher nos divergences, s'est-il inquiété. (...) Au besoin, nous pourrions nous réunir à huis clos et débattre des aspects très cruciaux. (...) Ce genre de débat n'a peut-être aucune utilité et pourrait même faire courir de plus grands dangers à nos troupes.»

Avec des amis comme M. Thibault, notre démocratie n'a pas besoin d'ennemis.

Enfin la médaille d'or reviendrait de droit au parano député conservateur Jim Abbott, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine. Celui-ci voit l'ombre des talibans derrière chaque question, pour ne pas dire derrière chaque auditeur de la télévision câblée. «(...) Nos délibérations sont transmises sur les ondes du réseau parlementaire, et elles finiront, je vous le garantis, par être vues ce soir par les auditeurs d'Al Jazira, les talibans. (...) Le défaitisme manifesté par le NPD nuira au travail de nos valeureux soldats en Afghanistan. Croyez-moi, les talibans ont affirmé durant le week-end qu'ils suivent nos délibérations.»

Moi, si j'étais un soldat canadien envoyé en Afghanistan, je m'inquiérais d'apprendre que mes députés sont presque tous d'accord. Surtout à propos d'une chose aussi grave que la mission du pays en Afghanistan. En démocratie, l'unanimité apparaît toujours suspecte.

Au pire, cela veut dire que tout le monde s'en fiche. Au mieux, cela laisse supposer que les dissidents se taisent. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'une recette éprouvée pour conduire au désastre. Sûr qu'il règne une belle unanimité au sein d'un troupeau de lemmings, au moment où tous les petits rongeurs

se précipitent du haut d'une falaise...

À quoi bon implanter la démocratie à l'autre bout du monde si nous ne pouvons même pas mener un débat démocratique dans notre propre Parlement?

Les soldats canadiens méritent mieux qu'une bande de meneurs de claques à la Chambre des communes. Comme tous leurs compatriotes, ils ont le droit de savoir combien de temps durera la mission canadienne. Ils ont le droit de savoir si l'image de leur pays sera modifiée durablement. Ils ont le droit de savoir si les prisonniers remis au gouvernement afghan sont systématiquement torturés.

Ce sera peut-être pour une prochaine fois. Avec plusieurs années de décalage, on a l'impression que bon nombre de députés canadiens sont infectés par le même virus patriotique que les élus américains après les attentats du 11 septembre 2001.

Surtout, éviter de prononcer un mot qui puisse être interprété comme un désaveu de la mission en Afghanistan. Jouer à fond la carte du patriotisme à cocarde. Surtout, bêler à l'unisson avec le reste du troupeau.

En Irak, cette stratégie a conduit les États-Unis au bord de l'abîme. Pas grave. Au Canada, nous prenons tous les moyens pour les dépasser.

L'aveuglement a un prix. Le refus d'écouter les opinions divergentes aussi.

Dans un article saisissant publié dans le dernier numéro du magazine *The New Yorker*, le journaliste George Packer explique comment l'unanimité qui régnait au sein de l'administration américaine a pu nuire considérablement aux opérations militaires en Irak.

«À l'automne 2003, même si la violence augmentait rapidement, personne dans les plus hauts échelons du commandement ne voulait admettre qu'une insurrection était en train de naître, écrit-il. (...) Ils ne voulaient même pas prononcer le mot insurrection, parce ce que pour eux, le mot suivant ne pouvait être que cauchemar», m'expliquait un officier présent en Irak.»



Une médaille d'or pour Jim Abbott

En octobre 2003, raconte le journaliste, un général des marines finit par briser le tabou devant le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, lui-même. «Je dois utiliser le mot "insurgé" parce que je n'en vois pas d'autre pour l'instant.» s'excuse-t-il.

«Que diriez-vous de l'expression "ennemis du gouvernement légitime d'Irak"?» l'interrompt aussitôt Rumsfeld.

Cette querelle de vocabulaire, banale en apparence, a probablement eu des conséquences incalculables sur le terrain. Au propre comme au figuré, là où il aurait fallu utiliser la ruse, on défonçait les portes. Là où il aurait fallu du temps, on mettait le poing sur la table.

Ce qui conduit beaucoup d'officiers américains à déplorer en ces termes le temps perdu: «Ah, si seulement nous avions su tout ce que nous savons maintenant quand nous sommes débarqués pour la première fois en Irak.»

Depuis 1936

Waterhouse Services aux clients privés

Russell

Découvrez le programme d'investissement SOUVERAIN de Russell.

Portefeuille sur mesure
Rendements stables, faible volatilité
Philosophie de gestion de risque
Trois niveaux de diversification
Aucuns frais de transfert, d'entrée ou de sortie.
Libre en tout temps, sans pénalité

Venez me rencontrer. Il me fera plaisir de faire, sans frais, l'analyse de votre portefeuille actuel.

Investissement minimum requis de 25 000\$ pour compte REER et de 50 000\$ pour compte régulier.

Yves Trudeau
Conseiller en placement
418-654-2858
yves.trudeau@td.com

Conseils de placement privés TD Waterhouse est une division de TD Waterhouse Canada Inc., une filiale de La Banque Toronto-Dominion. (*) Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion. TD Waterhouse Canada Inc. est un utilisateur licencié. TD Waterhouse Inc. - membre du FCPA.

Journures DU VIEUX-PORT

Remodelage
Très grand choix d'inspiration pour remodeler votre manteau
Possibilité d'échange

Entrez et protégez votre **MANTEAU** pour seulement **995\$**

55, rue Saint-Pierre, Québec 692-6686

La maison du piano au Québec

Planos neufs et usagés:
Sauter, Schimmel, Petrit, Kohler & Campbell, Knabe, Young Chang, Bergmann, Steinmeyer.

LES PIANOS ANDRÉ BOLDOC

www.pianobolduc.com

230, côte des Fermes, Saint-Joseph-de-Beauce (à 30 min des ponts)
1 888 397-5057

Simone Paris

PLACE DE LA CITÉ
656-1902

FOURNITURES DE BUREAU

Denis On a le mobilier de bureau qu'il vous faut...Garanti!

POSTE DE TRAVAIL EXÉCUTIF COMPLET
• Disponible en cersier ou érable rouge
• Dimension totale : 92"L x 110"P x 65"H

SEULEMENT 2309.99

Fauteuil et accessoires vendus séparément. Peut être vendu séparément.

LIVRAISON GRATUITE

17 MAGASINS ET SALLES DE MONTRE

LES VRAIS EXPERTS DU BUREAU

1415, BOUL. CHAREST OUEST

QUÉBEC 682-3113

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 25 AVRIL 2006 OU JUSQU'À ÉPUISSEMENT DES STOCKS. AUCUNE COMMANDE NE SERA DIFFÉRÉE. *TERRITOIRES LIMITÉS.

POUR COMMANDER EN LIGNE www.Denis.ca

Une auteure

Une photographe

41 musiciens

Au cœur de la musique

Un livre d'art

Les Éditions **LA PRESSE**

Photographes de **MARIE-CLAUDE TÉTREAULT**

Offert en librairie et sur www.cyberpresse.ca/librairie

FABRICVILLE
VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON
www.fabricville.com

SOLDE CIRCULAIRE MAINTENANT EN COURS dans tous les rayons
AUJOURD'HUI jusqu'au 18 avril Vogue **50%** ch.

50% de rabais
SOLDE du Vendredi saint le 14 avril seulement
TOUTE la popeline régulière
TOUTES les doublures de polyester régulières
TOUTE la flanellette imprimée

issu aspect LIN «Lillianna»
coton imprimé
cour. 11,99m ou 12,99m

33% de rabais
LIN
*brodé et pailleté
*brodé
cour. jusqu'à 22,99m

50% de rabais
30% de rabais

decorville
Fabricville
COUETTE «Lifestyle» en polyester ou COUETTE en microfibre - aussi confortable que du duvet!
Offertes pour lit une place, lit deux-places, grand lit ou très grand lit
Lifestyle cour. jusqu'à 99,99ch, microfibre cour. jusqu'à 119,99ch.

À L'ACHAT D'UNE COUETTE, OBTENEZ 25% DE RABAIS SUR LES FRAIS DE MAIN-D'ŒUVRE SUR LA CONFECTION D'UNE-HOUSSE DE COUETTE SUR-MESURE!

Place Laurier Vanier
2740, boul. Laurier (418) 651-3489
Lun. à Mer.: 10h à 17h30
Jeu. et Ven.: 10h à 21h
Sam.: 9h à 17h
Dim.: 10h à 17h

325, rue Soumande (418) 686-5072
Lun. à Mer.: 9h30 à 17h30
Jeu. et Ven.: 9h30 à 21h
Sam.: 9h à 17h
Dim.: Mid à 17h

Le plus grand distributeur de tissus et draperies avec 170 magasins à travers le Canada

La baleine au dépotoir

■ TROIS-RIVIÈRES — La carcasse de la baleine qui s'est échouée à Contrecoeur la fin de semaine dernière a été enterrée hier dans un dépotoir de Saint-Étienne-des-Grès, au nord de Trois-Rivières. Le rorqual commun, long d'une vingtaine de mètres et pesant environ 45 tonnes, a été jeté dans un immense fossé de près de 16 mètres de profondeur, sous les regards de nombreux curieux. Les employés du dépotoir ont ensuite recouvert le cétaqué de déchets pour éviter que les oiseaux et les rongeurs ne s'y attaquent. La baleine a été happée par un cargo qui remontait le fleuve Saint-Laurent vendredi. Lundi, la carcasse a été hissée sur un fardier, à l'aide d'une grue. Elle a ensuite été transportée jusqu'au dépotoir de Saint-Étienne-des-Grès, où elle est arrivée hier matin. C'est la compagnie d'assurance du navire en cause dans cet accident qui paiera les coûts de l'opération, soit entre 20 000 \$ et 50 000 \$. PC

Gros cadeau pour six clients du Casino

■ MONTRÉAL — Loto-Québec a dépensé plus de 80 000 \$ la fin de semaine dernière pour faire plaisir à six bons clients et à deux employés du Casino de Montréal en leur permettant d'assister, toutes dépenses payées, au Tournoi des maîtres, en Géorgie, aux États-Unis. Le porte-parole de Loto-Québec, Jean-Pierre Roy, estime que les six joueurs ont amplement payé ce voyage par leur volume de jeu, leur mise moyenne et leur fréquence de jeu. L'objectif de ce traitement est de fidéliser la meilleure clientèle, selon Loto-Québec, qui a réservé un tel traitement royal pour une première fois. On ignore l'identité de ces six clients, mais pas celle des deux employés: Michel Lafrance, chef de service des hautes mises, et Denis Bachan, chef de service au marketing. PC

FILMS VIOLENTS

Accès trop facile pour les enfants, dit une coroner

Un jeune se pend en regardant «The Patriot»

LOUISE LEMIEUX
L.Lemieux@lesoleil.com

Les enfants ont-ils un accès trop facile aux films violents? Le décès par pendaison d'un garçon de 11 ans pendant la télédiffusion du film *The Patriot*, relance la question.

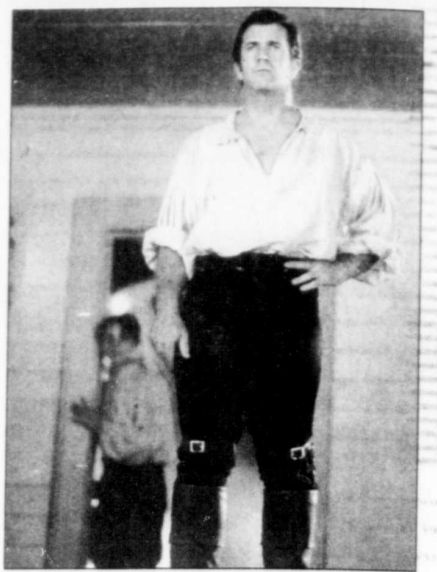
La coroner Catherine Rudel-Tessier a enquêté sur la mort accidentelle de Simon, 11 ans, survenue le 31 décembre 2005. Elle conclut dans son rapport rendu public hier que les télédiffuseurs (ExpressVu, Star Choice, Vidéotron) devraient éviter de diffuser des films violents avant 21 h. La Régie du cinéma, de son côté, devrait revoir la classification de certains films.

À 19 h ce soir-là, Simon (prénom fictif) et son père écoutent ensemble le film *The Patriot*, un drame de guerre classé 13 ans et plus avec violence par la Régie du cinéma. Le père reçoit des visiteurs imprévus. L'enfant continue d'écouter le film seul. Quand le père revient dans la pièce à 20 h 10, il retrouve son fils pendu au plafond.

L'enfant ne s'est pas suicidé conclut la coroner. Ou bien il a voulu reproduire une scène du film diffusée à 19 h 34, ou imiter une autre scène de pendaison, survenue à 20 h 01. «À quoi cet enfant (un garçon en santé, plein de vie et un peu casse-cou) a-t-il pensé? A-t-il voulu imiter les scènes qu'il voyait et perdu pied en grimant sur le dos du divan? Rien ne permet de défendre l'hypothèse du suicide», écrit la coroner.

Mais cette mort soulève dans son esprit des questions sur la violence à la télévision.

Aux États-Unis, le film *The Patriot* n'est pas classé 13 ans et plus comme au Québec mais plutôt pour les 17 ans et plus. Au moins pour ce film, la Régie du cinéma devrait revoir sa classification, dit la coroner. M^{me} Rudel-Tessier se



Mel Gibson dans une scène du film «The Patriot»

demande aussi pourquoi un film avec violence a été diffusé à 19 h, alors que les enfants de l'âge de Simon ne sont pas au lit.

CONTRÔLE PARENTAL

Les parents peuvent contrôler la diffusion des films soit à partir du menu du télédiffuseur soit à partir de leur propre téléviseur, s'il est muni d'une puce antiviolence.

Selon Gilles Fortier, directeur des ventes chez Ameublements Tanguay, les téléviseurs sont munis de puces antiviolence depuis trois ans. Les parents sont de plus en plus conscients de l'importance de contrôler ce que voient leurs enfants à la télé, selon lui. «D'après mon expérience de plancher, je dirais que la moitié des parents des enfants de 5 à 10 ans utilisent le contrôle parental de la télé», dit-il.

Nous sommes là où ils sont!

Zoom Campus
un réseau ciblé pour rejoindre les étudiants.

75 collèges et universités
18 marchés à travers le Canada.

ZOOM
ZOOM MEDIA
WWW.ZOOMMEDIA.COM
418.688.2626

MÉDIA STYLES DE VIE

LA RELEVÉ S'EXPOSE

DEMAIN
De 10h à 16h
Agora du pavillon Desjardins
WWW.COM.ULAVAL.CA/SDC

Porte-parole: Julie Drolet
DE RADIO-CANADA

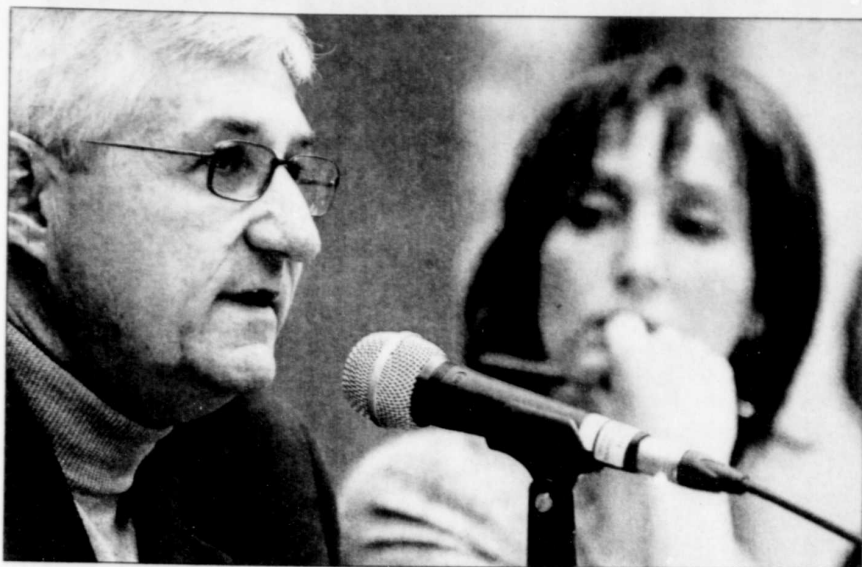
plus de 1000\$ en prix
Prix de présence, Entrevues en direct, Exposants.

INFOPRESSE® LE SOLEIL GUY GRIFFITHS
énergie 98.9 ZOOM MEDIA

Édition été
Le magazine **Fusion**
Mode, équipement, conseils d'experts et entrevues dans votre exemplaire GRATUIT de Fusion. Disponible dans tous nos magasins.

Sport • Mode • Loisir
sports experts®

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS



Jean-Claude Dufour, responsable du projet et professeur à la faculté d'agriculture et d'alimentation, plaide que « sans cette forme de cofinancement, plusieurs centres de recherche n'existeraient pas. »



« On voit maintenant l'Université comme un Mont-Orford qui devrait être utilisé comme un levier de développement économique », déplore de son côté Gilles Gagné, sociologue à l'Université Laval.

UNIVERSITÉ LAVAL

Le projet d'épicerie-école Sobeys ne fait pas l'unanimité

Ses opposants déplorent que le financement public de la recherche universitaire soit assujéti aux lois du marché

DAPHNÉE DION-VIENS
DDViens@lesoleil.com

■ La création d'un supermarché-école Sobeys sur les terrains de l'Université Laval suscite la controverse. Ses défenseurs y voient une opportunité unique d'apprentissage et de formation, tandis que ses détracteurs s'inquiètent de l'impact du privé sur l'autonomie de la recherche universitaire, parlant même d'« autocensure ».

Les étudiants et professeurs étaient nombreux, hier, à assister au débat organisé par l'Association des étudiants de Laval inscrit aux études supérieures (L'AELES). La part du privé dans la recherche universitaire est devenue un sujet d'actualité depuis que l'Université Laval prévoit s'associer à Sobeys pour construire un « supermarché-école ». Cette épicerie permettra d'étudier les comportements des

consommateurs et de tester différentes stratégies de mises en marché, une première en Amérique du Nord.

Jean-Claude Dufour, responsable du projet et professeur à la faculté d'agriculture et d'alimentation, a d'abord rappelé que le financement du privé dans la recherche universitaire n'est pas nouveau. « On a démontré jusqu'à maintenant qu'il est possible de se servir de cette opportunité intelligem-

ment », affirme-t-il.

Le recours au privé s'est imposé au fil des ans en raison du sous-financement de la recherche, ajoute M. Dufour : « Sans cette forme de cofinancement, plusieurs centres de recherche n'existeraient pas. »

PROBLÈME PLUS PROFOND

Mais pour Gilles Gagné, sociologue à l'Université Laval, le problème est plus profond. Depuis une vingtaine d'années, le financement public de la recherche est assujéti aux lois du marché. « On voit maintenant l'Université comme un Mont-Orford qui devrait être utilisé comme un levier de développement économique », déplore-t-il, en ajoutant que l'intrusion du privé ne vient que renforcer cette orientation.

Cécile Sabourin, présidente de la Fé-

dération québécoise des professeurs d'université, partage cet avis. « On entend de plus en plus parler d'autocensure, pour ne pas nuire à l'obtention de financement », ajoute-t-elle.

Les intervenants ont aussi émis des réserves concernant les bénéfices qu'en retirera l'Université Laval. Selon l'ébauche de projet, Sobeys versera 2 millions \$ sur 30 ans et une partie de ses profits à l'Université.

« Ça me semble peu cher payé pour ce que Sobeys récoltera », a laissé tomber M. Gagné.

Une trentaine de professeurs se sont d'ailleurs opposés à ce partenariat, dans une lettre ouverte publiée dans les médias universitaires cette semaine.

Le conseil d'administration devrait adopter l'entente de principe qui permettra de finaliser le projet au cours des prochains mois.

PROFILAGE RACIAL

La Ville de Québec et deux de ses policiers poursuivis

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

La Québécoise d'origine haïtienne victime de profilage racial lorsque, en compagnie de ses deux fils, elle a été interceptée par deux policiers, intention de poursuite de 250 000 \$ contre ceux-ci et la Ville de Québec.

En février, le Comité de déontologie policière a reconnu les agents Alain Pelletier et Jean-François Caron coupables d'avoir procédé à une vérification d'identité en se fondant sur la race des occupants du véhicule. La décision résultait de l'interception de Marie-Anne Laquerre et de ses deux fils de 17 ans, en avril 2003.

Les deux policiers avaient prétexté que le véhicule de M^{me} Laquerre était « d'intérêt » et peut-être volé. Lorsque la demanderesse a manifesté de l'impatience, l'agent Caron lui a dit que sa réaction dénotait des problèmes psychologiques et psychiatriques.

Une plainte a aussi été faite à la Commission des droits de la personne

DOMMAGES PUNITIFS

L'intervention policière, allègue M^{me} Laquerre, a renforcé chez ses fils le sentiment d'être marginalisés. Ils auraient ensuite connu des problèmes de sommeil et des cauchemars. Pour sa part, la demanderesse dit avoir souffert d'engourdissements et de palpitations.

Sur les 250 000 \$ réclamés par les demandeurs, un montant de 150 000 \$ correspond à des dommages punitifs que devrait assumer seule la Ville de Québec pour l'inciter à prévenir la répétition d'autres actes de profilage racial par ses agents de police. Par ailleurs, M^{me} Laquerre laisse entendre dans sa requête qu'elle pourrait renoncer « s'il y a lieu » à la plainte qu'elle a faite en avril 2003 à la Commission des droits de la personne.

Un patient aveugle d'un œil réclame maintenant 715 000 \$

L'homme de 59 ans allègue ne pas avoir été soigné selon les règles de l'art

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

■ Un homme de 59 ans ayant perdu l'usage d'un œil soutient dans une action en dommages qu'il n'a pas été soigné selon les règles de l'art. Il poursuit donc pour 715 000 \$ trois médecins, une infirmière, deux ambulanciers, l'hôpital Saint-François d'Assise et la Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec.

Il y a trois ans, Robert Leduc, de Québec, a subi une intervention pour faire disparaître ses poches sous les yeux et pour enlever le surplus de peau de ses paupières. Quelques jours après sa sortie de l'hôpital, il ressent toutefois une vive douleur à l'œil gauche. L'orbite atteint la taille d'une balle de golf et l'hémorragie débute.

À l'hôpital Chauveau, il est vu par le Dr Christian Têtu, urgentologue, qui se limite à appliquer un *stérilstrip* et un bandage compressif avant de libérer le patient. Quelques minutes plus tard, le sang se remet à couler et M. Leduc est transporté par ambulance à l'hôpital Saint-François d'Assise.

COMPRESSION FATALE

Là, le Dr Claude Chouinard, urgentologue, prescrit une compression de l'œil et plusieurs examens que le demandeur allègue avoir été non prioritaires. Le médecin discute du cas avec un collègue du CHUL et on déci-

de y transporter M. Leduc par ambulance, sous la responsabilité du technicien ambulancier, David Grégoire, et d'un second qu'il a été impossible d'identifier dans la requête déposée en Cour supérieure. Pendant le transfert, l'infirmière Manon Morin applique une compression manuelle sur l'œil à l'aide de compresses.

Au CHUL, M. Leduc est opéré par le Dr Daniel Cloutier, chirurgien plasticien. Le lendemain, il apprend que la vision de son œil gauche est irrémédiablement perdue à la suite d'une « neuropathie optique compressive », indique-t-on dans la requête.

Selon le demandeur, qui a par la suite perdu son emploi d'opérateur dans la fabrication de câbles électriques, chacune des personnes dont les noms apparaissent à l'action a commis des fautes susceptibles d'avoir causé ses dommages. Lorsqu'il travaillait, M. Leduc avait un revenu de 60 000 \$ par année.

LE GOÛT DU DEHORS



Hésitant depuis des jours, le « doux printemps » s'est finalement déclaré hier, donnant à plusieurs l'envie de s'amuser longtemps dehors. Ce sera encore plus chaud aujourd'hui.

PORT MÉTHANIER

La mairesse de Lévis s'apprête à appuyer Rabaska, prévient le GIRAM

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

L'intention de l'administration Roy-Marinelli de signer d'ici juin un protocole d'entente avec Rabaska est prématurée et téméraire, estime le Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM).

« En signant une entente dans les prochaines semaines avec le promoteur, la Ville de Lévis confirmera clairement qu'elle endosse le projet Rabaska. C'est précisément le signal que cherche le promoteur. Ce dernier s'en servira au BAPE (Bureau des audiences publiques sur l'environnement) pour démontrer qu'il a l'acceptation sociale du milieu », a affirmé le président du GIRAM, Gaston Cadrin, hier.

EN NÉGOCIATION

Pour l'heure, objet de négociation entre la Ville et Rabaska, le protocole confirmerait entre autres les 7 millions \$ annuels promis en taxes par le développeur. D'échos de l'hôtel de ville, il ressort que l'administration municipale a en tête une formule d'indexation.

Pour M. Cadrin, boucler cette négociation avant les audiences du BAPE équivaudra pour la Ville à accorder « un appui tacite au projet », avant même d'en connaître les impacts réels sur la sécurité et sur l'aménagement futur du territoire.

Déjà, la mairesse a fait savoir que la négociation du protocole compte dans son plan de match à court terme, tout comme une rencontre d'échanges avec les Lévisiens, plus tard ce mois-ci, et la préparation du mémoire de la Ville en vue du BAPE.

EN BREF

Plus de 100 000 \$ distribués par Opération Enfant Soleil

■ Opération Enfant Soleil a remis, hier, 108 950 \$ à 15 organismes de la région de Québec qui font de la prévention et de l'intervention auprès d'enfants et de jeunes aux prises avec divers types de difficultés. Le champ d'action de ces organismes

est très large : ils couvrent les handicaps physiques, les troubles psychopathologiques, la déficience intellectuelle, la prévention de l'errance, les problèmes personnels et familiaux. Les fonds qui viennent de leur être octroyés s'ajoutent aux 10 millions \$

versés cette année aux quatre hôpitaux pédiatriques du Québec à même les fonds amassés lors du téléthon annuel d'Opération Enfant Soleil. Rappelons que cet événement pour amasser des fonds aura lieu cette année au PEPS, les 3 et 4 juin.

Précisions

■ Les chiffres ayant trait aux partis politiques lévisiens publiés par LE SOLEIL hier révélaient leurs états financiers au 31 décembre 2005. Les rapports spécifiques portant sur leurs dépenses électorales seront rendus publics ultérieurement. Marc Saint-Pierre

L'ÉVÈNEMENT
PASSEZ
 À LA
VITESSE
 Mazda

vroom-vroom



Mazda3 GT illustrée



Mazda3 Sport GT illustrée

À l'achat ou à la location d'un véhicule Mazda 2006 neuf, recevez gratuitement un système branché et écoutez de radio satellite SIRIUS ainsi qu'un abonnement d'un an.*



0%
 DE FINANCEMENT
 À L'ACHAT
 JUSQU'À 24 MOIS†

PREMIÈRE DE CLASSE DE SA CATÉGORIE
 Pour une 3^e année consécutive

Le Guide de l'auto 2006

CLÉ D'OR

Meilleur véhicule (catégorie voitures compactes)

L'Annuel de l'automobile 2006



Mazda3 GX illustrée



Mazda3 Sport GS illustrée

MAZDA3 GX 2006

MAZDA3 SPORT 5 PORTES GS 2006

LOUEZ À PARTIR DE

198 \$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
 TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
 COMPTANT INITIAL DE 2 595 \$

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

LOUEZ À PARTIR DE

236 \$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
 TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
 COMPTANT INITIAL DE 2 495 \$

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



mazda

Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

Pour trouver un concessionnaire près de chez vous, visitez le www.mazda.ca ou téléphonez au 1 800 263-4680.

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA • PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

* 0% de financement à l'achat jusqu'à 24 mois sur les Mazda3 2006 neuves. Financement à l'achat consenti par le Banque Scotia. Sur approbation du client. † Taxe de location personnelle Mazda. Offre portant uniquement sur la location ou l'achat des Mazda3 GX (D4Y55A4A00) et des Mazda3 Sport GS (D5Z25A4A00) 2006 neuves de base. Comptant initial au échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité requis. Offres soumises à l'approbation de Credit Mazda Canada inc. Limite de 20 000 km par année. Frais de 12¢ le km additionnel à la fin du terme. Location max. limite de 25 000 km par année disponible. Interdictions, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPOH en sus. * l'ensemble SIRIUS offert inclut le matériel récepteur radio satellite et l'abonnement d'un an. Le remplacement à l'offre de l'ensemble SIRIUS, le client peut choisir un montant forfaitaire de 200 \$ applicable aux particuliers lors de l'achat ou de la location d'un véhicule Mazda 2006 neuf. Cette offre prend fin le 31 mai 2006. © 2006 SIRIUS Canada inc. • SIRIUS, le logo du chien SIRIUS, les noms et logos des jockeys sont des marques de SIRIUS Satellite Radio Inc. et sont utilisés avec permission. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement en ce qu'ils peuvent comporter des équipements optionnels non inclus dans les prix mentionnés. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieurs. Voir un concessionnaire pour plus de détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 12 avril 2006.



L'ARGUMENT ÉCONOMIQUE POUR LA SOUVERAINETÉ

Le Parti québécois compte en rajouter

JEAN-MARC SALVET
JMSalvet@lesoleil.com

N'en déplaisent à Michel Tremblay, à

Robert Lepage et à d'autres, le Parti québécois entend plus que jamais utiliser l'argument économique pour vendre la souveraineté aux Québé-

cois. Le PQ a même décidé d'étoffer le document de François Legault sur les finances d'un Québec souverain. Il y ajoutera de nouveaux chapitres sur le développement et l'emploi, a appris LE SOLEIL.

Les déclarations de l'écrivain et du dramaturge troublent la tranquille assurance des députés péquistes à l'Assemblée nationale. Mais pas au point de renoncer à l'argumentaire économique, ce qui serait suicidaire de l'avis des principaux intéressés. Il est vrai que le PQ a de tout temps tenté de convaincre les Québécois qu'ils auraient tout à gagner, ou rien à perdre, au plan économique s'ils

votaient Oui à un référendum sur la souveraineté.

Le PQ n'a pas l'intention de mettre cet argumentaire sous le boisseau. Le député de Rousseau, François Legault, a confirmé, hier, qu'il est déterminé à aller encore plus loin dans cette voie.

Il ajoutera ainsi une nouvelle section au document *Les finances d'un Québec souverain* qu'il a présenté l'an dernier. En rapatriant tous ses impôts, le Québec pourrait dispenser les services fédéraux tout en se dégageant une marge de manœuvre de 17 milliards \$ en cinq ans, soutenait cette étude du PQ. Le ministre des Finances, Michel

Audet, l'avait raillé en estimant qu'il s'agissait d'une parodie d'*Alice au pays des merveilles*.

François Legault a mandaté un groupe d'économistes à qui il a confié la tâche de répondre aux interrogations sur les « turbulences économiques » qu'entraînerait un Oui à un référendum. Des inquiétudes reprises par sa collègue démissionnaire, Pauline Marois, lors de la course à la direction du PQ.

« Dans cette nouvelle section, nous voulons établir les avantages économiques liés à la souveraineté, a dit M. Legault. Je pense aux outils dont un État peut se doter pour accompagner les entreprises et favoriser la création d'emplois. Je pense, par exemple, à une politique pour le secteur aéronautique. »



François Legault

SCRUTIN DANS SAINTE-MARIE-SAINTE-JACQUES

Québec solidaire a raté sa chance, selon le vice-président du PQ

NORMAN DELISLE
Presse canadienne

Québec solidaire n'a pas réussi à relever le défi lors de l'élection complémentaire de lundi dernier dans Sainte-Marie-Saint-Jacques, estime le vice-président du Parti québécois, François Rebello.

« Les progressistes ont encore massivement voté pour le Parti québécois. Se cantonner dans les mouvements radicaux nous éloigne du pouvoir. Les gens ne veulent pas seulement un parti progressiste, mais veulent un gouvernement progressiste », a réagi hier M. Rebello.

Le nouveau parti de gauche Québec solidaire (QS), a recueilli 22 % des suffrages lundi dans cette circonscription du centre-ville de Montréal, derrière l'élu péquiste Martin Lemay qui a obtenu 41,2 % des voix, et derrière le

Parti libéral du Québec, avec 27,9 % des suffrages.

« C'était leur chance, cette élection partielle. Les gens de Québec solidaire n'ont pas réussi à relever le défi. Quand ils vont arriver à l'élection générale, ce sera encore plus difficile pour eux, car les gens vont alors choisir un gouvernement, alors que dans une partielle, on ne fait que choisir un député, a soutenu M. Rebello. Ils avaient une fenêtre d'opportunité, mais ils n'ont pas réussi à occuper le terrain ».

Pour sa part, Françoise David, porte-parole de Québec solidaire, s'est réjouie des résultats de cette élection où sa formation politique se présentait pour la première fois.

« On est content de ce qui s'est passé. Aujourd'hui, le PQ dit que c'est un feu de paille, mais nous savons que ce n'est pas le cas. Le prochain défi sera

les élections générales et nous y serons prêts », a dit M^{me} David.

Cette dernière a cependant reconnu que la division des votes entre Québec solidaire et le Parti vert a conduit QS à une troisième place.

Le vote combiné de QS et des Verts aurait permis à la nouvelle formation politique de devancer les libéraux de Jean Charest en deuxième position. Le candidat vert, Jean-Christophe Mortreux, a obtenu 6,1 % des voix.

« Depuis deux ans, je répète qu'une alliance avec le Parti vert serait intéressante. Je lance donc une autre invitation au Parti vert de venir discuter avec nous. Nous sommes ouverts à des discussions », a soutenu M^{me} David.

Quant à l'Action démocratique de Mario Dumont, son résultat a été plus que décevant. La candidate adéquate Catherine Goyer a recueilli 2 % des voix et a terminé en cinquième position.

Comme l'impôt, il est de retour!

LE CONCOURS
Un p'tit coup de rouge... ça remonte le moral!

À GAGNER
Un cellier pouvant conserver jusqu'à 110 bouteilles. Incluant aussi 50 bouteilles provenant directement de la cave à vin du Café du Monde.

POUR PARTICIPER
Présentez-vous au Café du Monde, commandez un verre de vin et remplissez le coupon de participation.

LE CAFÉ DU MONDE
BISTRO PARISIEN
VIEUX-QUÉBEC

84, rue Dalhousie
Terminal de croisières, Vieux-Port de Québec (418) 692-4455
www.lecafedumonde.com

TERRASSE SUR LE FLEUVE • DÉJEUNERS LES WEEK-ENDS

GLOBO CHAUSSURES

Une valeur qui convient à votre style

4
jours
seulement
du 12 au 15 avril

LES JOURS GLOBO

économisez
jusqu'à

50% sur toutes les
grandes marques!

à partir de **59⁹⁹**

Clarks rég. 79⁹⁹

rég. 69⁹⁹

maintenant **39⁹⁹**

rég. 59⁹⁹

SKECHERS

femmes
pointures 6 à 11 + 1/2

maintenant **79⁹⁹**

rég. 69⁹⁹

reebok

hommes
pointures 7 à 13 + 1/2

maintenant **39⁹⁹**

rég. 69⁹⁹

luca ferri

maintenant **49⁹⁹**

rég. 79⁹⁹

NIKE

femmes
pointures 6 à 11 + 1/2

maintenant **39⁹⁹**

rég. 69⁹⁹

SKECHERS

adidas

maintenant **29⁹⁹**

rég. 49⁹⁹

SKECHERS

enfants
pointures 13 à 6

reebok

rég. 59⁹⁹

maintenant **39⁹⁹**

rég. 79⁹⁹

ROCKPORT

maintenant **49⁹⁹**

rég. 79⁹⁹

Steps HUSH PUPPIES

Clarks

rég. 119⁹⁹

ÉLECTIONS AU SYNDICAT DES PROFESSIONNELS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Ça se bouscule au portillon...

Quatre équipes se disputeront les postes au comité exécutif

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

■ Pas une, pas deux, pas trois mais quatre équipes croiseront le fer à l'occasion des élections au comité exécutif du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

Qui disait que l'adoption de loi 142 décrétant les conditions de travail dans le secteur public avait sapé l'engagement syndical des employés de l'État?

Présidente du SPGQ au cours des trois dernières années, Carole Roberge a décidé de tirer de sa révérence.

Pour lui succéder, deux membres de l'actuel comité exécutif, Michel Paris et Claire Picard, sont sur les rangs. Gilles Dussault, un ancien membre

du comité exécutif, et Serge Christin sont aussi de la bataille.

Les équipes Dussault, Paris et Picard comptent un candidat pour chacun des sept postes au sein du comité exécutif. La candidature de l'un des équipiers de Serge Christin a été rejetée. Il présente donc un groupe de six candidats.

Aux 27 candidats appartenant à l'une ou l'autre des quatre formations il faut ajouter la candidature d'un indépendant, Jean-Claude Ayotte, au poste de quatrième vice-président.

Si elle est officiellement lancée depuis quelques heures, la campagne électorale atteindra sa vitesse de croisière à compter du 17 mai, alors que les candidats iront rencontrer aux quatre coins du Québec les 19 000 membres du SPGQ, dans le cadre d'une quarantaine d'assemblées générales. C'est à ce moment également que s'amorcera la période de vote qui se terminera le 9 juin. Les noms des membres du nouveau comité exécutif du SPGQ seront connus le 17 juin.

De l'avis du président du comité électoral, Jacques Geoffroy, c'est la première fois qu'une élec-

tion au SPGQ, dont la création remonte à la fin des années 60, suscite autant de candidatures.

DÉCO CUISINE



Coupe-ananas



Fondue au chocolat pour 2



Mandoline Trudeau



Tranche-avocat

9,97\$ au choix

Place Laurier 650-6659	Place Fleur de Lys 524-3982	Place Quatre-Bourgeois 653-5249	Carrefour Charlesbourg 626-5357	Vieux-Québec 692-2333
---------------------------	--------------------------------	------------------------------------	------------------------------------	--------------------------

Prix en vigueur jusqu'au 23 avril 2006 ou épuisement des stocks.

AVEC L'AUTORISATION D'ORLANDO PRODUCTIONS
LE CAPITOLE DE QUÉBEC PRÉSENTE

DALIDA


Une Vie



AVEC JOAN BLUTQU


SUPPLÉMENTAIRES
DU 7 AU 10 JUIN
EN VENTE MAINTENANT

LA LÉGENDE CONTINUE...
AU THÉÂTRE CAPITOLE DU 31 MAI AU 10 JUIN

RÉSERVATIONS : (418) 694-4444 • 1 800 261-9903 • www.billetech.com





Les droits pour l'utilisation du nom et de l'image de Dalida dans ce spectacle sont sous licence de Orlando Productions.

VENITE

Pâques

PREMIER de

5 jours seulement

Sur tous les modèles 2006

+ obtenez gratuitement une radio satellite SIRIUS[®] avec 12 mois d'abonnement

0% à l'achat

Mazda 3 GX 2006 (24 mois)

louez à partir de 198\$/mois*

*Pour 48 mois - Transport et préparation inclus - Comptant initial de 2 595\$ - 0\$ dépôt de sécurité

achetez à partir de 16 495\$**

** Taxes, transport et préparation en sus. Valable pour un temps limité. Photo à titre indicatif. Détails complets en salle de montre.

Mazda 3 sport GS 2006

louez à partir de 236\$/mois*

*Pour 48 mois - Transport et préparation inclus - Comptant initial de 2 495\$ - 0\$ dépôt de sécurité

achetez à partir de 20 395\$**

** Taxes, transport et préparation en sus. Valable pour un temps limité. Photo à titre indicatif. Détails complets en salle de montre.

Mazda 6 GS 2006

louez à partir de 297\$/mois*

*Pour 60 mois - Transport et préparation inclus - 0\$ comptant - 0\$ dépôt de sécurité - 0% financement jusqu'à 36 mois

achetez à partir de 23 795\$**

** Taxes, transport et préparation en sus. Valable pour un temps limité. Photo à titre indicatif. Détails complets en salle de montre.

Dès lundi

18



Mazda 3 2005 - 2006

Rabais jusqu'à 30000\$

Détails complets en salle de montre

11



Mazda 6 2005 - 2006

Rabais jusqu'à 60000\$

Détails complets en salle de montre



RX8 GT 2005

10 000\$ de rabais

45 044\$ - 10 000\$ de rabais = 34 995\$

Détails complets en salle de montre

2 400\$ d'accessoires inclus. Garantie prolongée incluse.



PREMIER mazda

1600, Jean-Talon Nord (Charest Ouest) Sainte-Foy, près de Saint-Sacrement 687-0753



www.premiermazda.ca

LE QUÉBEC ET LE CANADA

MÉNAGE À OTTAWA

Harper dépose un projet de loi de 200 pages

OTTAWA (PC) — En campagne électorale, le chef conservateur, Stephen Harper, faisait référence à cette promesse en utilisant une courte phrase: faire le ménage à Ottawa. Hier, la simple phrase s'est matérialisée en un imposant projet de loi de plus de 200 pages visant, selon les conservateurs, à mettre fin à la corruption en politique fédérale.

Présenté comme la réponse du gouvernement Harper aux dérapages du scandale des commandites et au «manque d'éthique» des libéraux, le projet de loi sur la responsabilité propose un train de mesures qui a pour objectif d'imposer la transparence sur les pratiques gouvernementales et d'empêcher l'influence indue des entreprises et des lobbyistes.

«En termes simples, la Loi fédérale sur l'imputabilité changera pour vrai la façon dont on fait les choses à Ottawa», a fait valoir le premier ministre Harper, lors d'un bref point de presse.

M. Harper ne s'est pas gêné de décocher quelques flèches partisans, affirmant que toutes ces mesures sont nécessaires à la suite de la «culture du tout-m'est-dû qui a pris racine sous l'ancien gouvernement».

Interdiction du financement des partis politiques par les entreprises et les syndicats, augmentation des pouvoirs de la vérificatrice générale, divulgation plus sévère des activités des lobbyistes, règles d'éthique plus sévères pour les ministres, députés et personnel politique, création d'un directeur parlementaire du budget pour faire des prévisions fiscales plus justes, protection des fonctionnaires dénonciateurs. Le projet de loi suggère la mise en place de modifications réclamées depuis longtemps par les partis d'opposition.

Par conséquent, il est difficile pour l'opposition de ne pas se prosterner à l'autel de l'imputabilité, la nouvelle religion en politique fédérale. Hier, le Bloc québécois et le Nouveau Parti démocratique (NPD) ont applaudi, en général, les efforts du gouvernement, sans manquer cependant de mentionner des lacunes, voire des problèmes du projet de loi. Même les libéraux ont dû concéder

qu'il y avait du bon dans la mesure.

«Il y a un effort dans la bonne direction, mais il y a à compléter un certain nombre de choses», a lancé le chef du Bloc, Gilles Duceppe.

Le Bloc surveille, entre autres, devant la proposition de créer une Commission des nominations publiques, qui serait chargée de surveiller les quelque 800 à 1000 nominations faites annuellement par le gouvernement. La Commission est une bonne idée, indique M. Duceppe, mais il est déplorable qu'elle relève du bureau du premier ministre.

Les partis d'opposition ont aussi critiqué la décision du gouvernement conservateur de remettre à plus tard une réforme de la Loi sur l'accès à l'information. Au lieu d'inclure les changements dans le projet de loi, ils se retrouvent dans un document de discussion qui fera l'objet d'une étude en comité. Une façon, selon le NPD, de diluer une réforme essentielle pour être vraiment transparent.

«On connaît depuis longtemps les changements nécessaires pour ouvrir les portes à toutes les informations (...). C'est évident que le gouvernement conservateur n'est pas prêt à ouvrir la porte», a indiqué le chef du NPD, Jack Layton.

Cibles principales des conservateurs, les libéraux n'ont pas retenu leurs critiques pour autant. C'est un projet de loi sélectif, a clamé le chef de l'opposition officielle, Bill Graham, puisqu'il fait le ménage là où les conservateurs ont bien voulu passer le balai.

M. Graham note par exemple que la mesure n'empêcherait pas un lobbyiste de devenir ministre, comme c'est le cas avec l'actuel ministre de la Défense, Gordon O'Connor, qui était lobbyiste pour des compagnies liées à l'équipement militaire.

Visiblement, les conservateurs n'étaient pas prêts à se faire faire la leçon par les libéraux. Le projet de loi «est la première mesure honnête pour tenter de regagner la confiance du public, une confiance mise à mal par les révélations de la Commission Gomery», a rétorqué le président du Conseil du Trésor, John Baird.



Les premiers ministres des 10 provinces et des trois territoires ont rencontré la presse à l'issue de leur réunion, hier.

RÉUNION DES PM ET DÉSÉQUILIBRE FISCAL

Ottawa doit 9 G\$ aux provinces

Pour une fois, c'est l'Ontario qui se trouve isolée

MICHEL CORBEIL

MCorbeil@lesoleil.com

■ MONTRÉAL — Ottawa doit 9 milliards \$ aux provinces pour corriger le déséquilibre fiscal, dont près de la moitié au Québec. Mais les premiers ministres provinciaux ne s'entendent pas sur le partage des montants. L'Ontario remet même en question le principe de répartir la richesse du pays par la péréquation.

Hier, réunis à Montréal pour une séance du Conseil de la fédération, les chefs des gouvernements des provinces ont reçu copie d'un rapport qu'ils ont commandé à deux universitaires. Le déséquilibre fiscal existe, affirment les auteurs, le Québécois Robert Gagné et l'ontarienne Janice Gross Stein.

D'après leur rapport, Ottawa doit réinjecter 4,9 milliards dans les transferts en éducation. Cela ne ferait que ramener le soutien fédéral au niveau de ce qu'il était en 1993-1994, lorsque les libéraux de Jean Chrétien ont mis la hache dans ces budgets pour régler leur problème de déficit.

Les deux spécialistes estiment que le fédéral doit rehausser la barre au chapitre de la péréquation, le système qui redistribue une partie des impôts canadiens vers des provinces plus pauvres. Tout doit être revu parce que la mission «d'égaliser les capacités fiscales» des uns et des autres n'est plus assumée, disent-ils.

Aux transferts massifs en éducation, il faut donc ajouter 4,7 G\$ pour la péréquation. Du grand total, 3,9 milliards \$ prendraient le chemin du trésor québécois. Une estimation que le premier ministre Jean Charest a refusé de confirmer.

Le rapport soutient qu'il faut des arrangements fiscaux plus transparents, plus justes et plus fiables à long terme. Ils mettent en garde les premiers ministres contre la tentation de

succomber «aux querelles ou aux solutions bricolées».

Devant les médias, les différends entre les dirigeants ont cependant surgi sur la péréquation. Le rapport met sur la table plusieurs scénarios.

Même si sa province ne touche pas un sou en péréquation, le premier ministre albertain, Ralph Klein, s'est montré fermé à l'idée que la méthode de calcul tienne compte des revenus pétroliers. Tout ce qui monte retombera un jour, a évoqué le vétéran politique en faisant allusion au fait que la flambée des prix de son or noir peut être passagère.

Pour une fois, ce n'est pas le Québec, mais bien l'Ontario qui s'est retrouvée isolée face aux autres provinces. Son premier ministre, Dalton McGuinty, s'est affiché contre la bonification d'un système qui ne profiterait pas à ses contribuables. «En toute justice», les transferts pour corriger le déséquilibre fiscal doivent «bénéficier à tous, non pas à un petit groupe».

En 2005-2006, l'Ontario n'a pas eu droit à la péréquation. Dalton McGuinty a souligné que, pour chaque dollar que perçoit le fisc fédéral, 0,43 \$ proviennent de sa province. À la conférence de presse, aucun de ses collègues n'a repris sa position.

Pour Jean Charest, le dépôt du rapport constitue un premier pas. Il s'est félicité que le problème soit de nouveau démontré. Il a rappelé que le chef conservateur, Stephen Harper, attend

de recevoir sa propre étude pour agir. Même si les provinces risquent de se présenter en rangs dispersés devant le chef du gouvernement canadien, M. Charest continue de faire confiance à des négociations engageant tous ses collègues. Il s'agit d'un débat national, à ses yeux. Le pays a même inscrit dans sa Constitution le système de péréquation, a-t-il souligné.

Les étudiants manifestent

■ MONTRÉAL — Alors que les premiers ministres des provinces étaient réunis hier à l'hôtel Le Relais-Elizabeth à Montréal, des étudiants ont choisi d'y tenir une action symbolique à l'extérieur. Les étudiants de niveaux collégial et universitaire y ont partagé, en après-midi, un immense gâteau en forme du chiffre de 4,9 milliards \$. Il s'agit de la somme réclamée d'Ottawa en transferts fédéraux aux provinces pour le financement à l'éducation postsecondaire. Un sujet qui devait être abordé par les premiers ministres. Selon le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), François Vincent, il s'agit d'un dossier important dans le milieu de l'éducation, qui a eu à faire face à d'importantes compressions dans les années 90. M. Vincent réclame du premier ministre du Québec, Jean Charest, qu'il rallie l'ensemble de ses homologues pour exiger l'octroi de ces sommes dans le prochain budget du gouvernement fédéral. Il s'attend à ce que le Québec se positionne clairement par rapport au gouvernement minoritaire de Stephen Harper. PC

► La responsabilité fédérale

Le gouvernement Harper a déposé aux Communes, hier, son projet de loi sur la responsabilité fédérale. Le projet propose de :

- réformer le financement des partis politiques en limitant les dons des particuliers à 1000 \$, et en interdisant les contributions secrètes et les contributions politiques d'entreprises, de syndicats ou d'organismes
- étendre à cinq ans la période durant laquelle ministres, personnel politique et hauts fonctionnaires ne pourront devenir lobbyistes
- renforcer le rôle du commissaire à l'éthique en adoptant une nouvelle loi sur les conflits d'intérêts et en augmentant ses pouvoirs
- protéger les fonctionnaires dénonciateurs et offrir 1000 \$ pour toute divulgation d'un acte répréhensible
- créer un poste de directeur du

budget, qui fournira des analyses poussées et indépendantes sur les finances du gouvernement

□ mettre en place un processus uniforme de nomination des hauts fonctionnaires pour s'assurer que les nominations soient basées sur le mérite

□ soumettre à la Loi sur l'accès à l'information les sociétés d'État, trois fondations fédérales et les agents du Parlement, comme le bureau de la vérificatrice générale

□ donner à la vérificatrice générale plus de pouvoirs en lui permettant de mener des enquêtes sur les particuliers, institutions et entreprises qui reçoivent des subventions du gouvernement



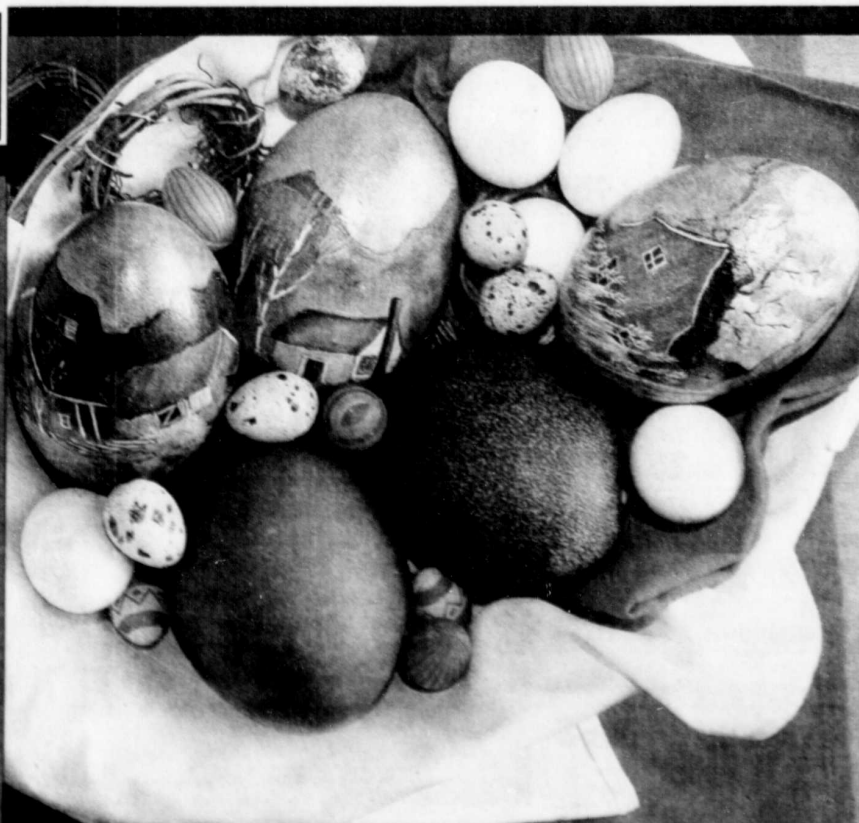
Source: gouvernement fédéral

INFOGRAPHIE PC — LE SOLEIL

DEMAIN

DANS LE SOLEIL

Je craque pour Pâques



Dans le cahier Arts et vie

Pour remplacer l'agneau de Pâques, cette année, craquez des cocos. En plus d'offrir les œufs en chocolat, le chef du Panache, François Blais, vous propose de les cuisiner en amuse-bouche, poché ou en petit pot pour le brunch pascal.

RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN

Des amendements favoriseraient les tiers partis

JEAN-MARC SALVET
JMSalvet@lesoleil.com

■ Ce n'est pas encore son scénario privilégié, mais le gouvernement Charest n'exclut plus la possibilité de soumettre sa réforme du mode de scrutin au test du référendum. Surtout, il envisage sérieusement de modifier le plan qu'il a présenté l'an dernier, ce qui pourrait favoriser davantage les nouveaux partis, comme Québec solidaire ou le Parti vert.

Les amendements à l'avant-projet de loi sur la Loi électorale seront déposés en deux temps. Les modalités sur le vote — pensons au vote par correspondance — seront dévoilées sous peu. Mais les éléments sur le mode de scrutin comme tel — pensons au vote à la proportionnelle cette fois — ne seront pas soumis à l'Assemblée nationale avant l'automne.

À propos de ce dernier volet, qui constitue le cœur du projet, LE SOLEIL a appris que Québec songe à jouer sur la taille de certains districts électoraux devant être créés. C'est sur ces territoires que s'appliquera véritablement la proportionnelle.

Le principe est le suivant: plus ces districts sont grands, plus les tiers partis peuvent tirer leur épingle du jeu.

DES BÉMOLS

Hier, le Parti québécois, l'Action démocratique et Québec solidaire ont fait entendre plusieurs bémols sur l'actuel avant-projet de loi en commission parlementaire. Le parrain du projet, le ministre Benoît Pelletier, n'était cependant pas là pour les entendre, étant retenu à Montréal pour la réunion du Conseil de la fédération.

Dans les officines gouvernementales, on croit toujours que le projet présenté est valable. Mais on se montre de plus en plus sensible à certaines critiques.

Ce qui est actuellement sur la table, c'est un système mixte. Selon ce qui est proposé, 77 députés seraient élus dans des circonscriptions et 50 dans 26 districts régionaux. Cha-



Le ministre Benoît Pelletier, responsable de la réforme électorale.

que parti confectionnerait sa liste de candidats pour ces districts. Cette logique demeurera.

Mais pour offrir une plus grande chance aux tiers partis de faire une percée à l'Assemblée nationale, Québec étudiera un modèle où certains districts électoraux de Montréal pourraient compter sur un plus grand bassin de population que d'autres. Cette nouvelle formule, susceptible de favoriser des partis comme Québec solidaire, pourrait, par ricochet, nuire au PQ.

Le gouvernement envisage également d'augmenter le nombre d'élus, mais sans le faire passer à 150, comme le réclame le Parti québécois. Il est actuellement de 125. L'actuel projet en prévoit 127. En fait, plusieurs éléments seront réévalués, y compris le mode d'adoption de cette vaste réforme. Le gouvernement Charest vise toujours une entrée en vigueur pour les élections de 2011-2012.

Le ministre Corbeil n'était pas au courant du vol commis à Hydro-Québec

■ Le ministre des Ressources naturelles, Pierre Corbeil, n'a été informé qu'un mois après le fait du vol d'une mallette contenant des renseignements hautement confidentiels sur la sécurité des installations d'Hydro-Québec. «J'ai été informé dimanche de la nouvelle», a candidement avoué hier le ministre Corbeil à la péquiste Rita Dionne-Marsolais au cours d'un débat à l'Assemblée nationale. «Est-ce que le ministre trouve normal d'apprendre qu'il y a un vol de documents sensibles, pour ne pas dire stratégiques, un mois après le

fait?» a demandé la députée de Rosemont. Faute d'explication, le ministre a fait valoir qu'il avait pris toutes «les informations pertinentes» et conclu que le plan de sécurité des installations hydroélectriques de la société d'État n'avait pas été compromis. Les documents confidentiels provenaient d'une mallette volée le 10 mars dans un restaurant de la rue Sainte-Catherine à Montréal. Le conseiller en sécurité d'Hydro-Québec a été immédiatement informé de la situation, et une plainte a été portée à la police de Montréal. PC

Nouveau!
Ce printemps...
Revivez!

Le plus important spa nordique de l'Est du Canada

Appalaches est un centre de villégiature quatre saisons offrant des services complets de relais santé de type nordique et d'hébergement grand confort avec ses superbes pavillons en bois rond situés en montagne. Des installations uniques et une attraction de niveau international, en plein cœur des Appalaches.

- Bain d'eau chaude et bain d'eau froide
- Bain de vapeur (style Hammam) • Sauna • Aires de repos en nature

Accès aux bains : 25 \$ par personne (taxes en sus)

Forfait LE NORDIC incluant :
Le souper, une nuit d'hébergement, le petit déjeuner, les pourboires ainsi que l'accès aux bains.
À partir de 111 \$/personne/occ. double/taxes en sus.

APPALACHES
LODGE • SPA • VILLÉGIATURE
1, rue de la Coulée, Saint-Paul-de-Montminy (Québec) Canada G0R 3Y0
www.appalachespa.com • 1 866 661-0106

CA Chaudière-Appalaches Québec
chaudiereappalaches.com • 1 888 831-4411

On vous offre l'été!
LUNETTES FLY GRATUITES**

PAYEZ UN PNEU PAR MOIS

Valeur de **90\$**

*A l'achat de 4 pneus Goodyear. Choix de modèles. Jusqu'à épuisement des stocks.

40\$ RABAIS INSTANTANÉ ASSURANCE TRIPLE TRED
40\$ RABAIS INSTANTANÉ ASSURANCE COMFORTRED
25\$ RABAIS INSTANTANÉ EAGLE REGATTA 2
60\$ RABAIS INSTANTANÉ EAGLE FI GS-D3
25\$ RABAIS INSTANTANÉ EAGLE GT-HR

PERFORMANCE
*Jusqu'au 10 juin 2006

QUÉBEC 1220, boul. Charest O., Québec 681-4646	LES SAULES 3755, boul. Hamel, Les Saules 871-6740	LÉVIS 155, route Kennedy, Lévis 833-3282	VANIER 385, rue Lavoie, Vanier 683-1010	BEAUPORT 639, rue Clémenceau, Beauport 661-1212
-------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------	------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------

AUTOPNEU AUCLAIR
Dans les pneus depuis 25 ans.

PNEUS • FREINS • ALIGNEMENT • AMORTISSEURS • ÉCHAPPEMENT • CHANGEMENT D'HUILE • VÉRIFICATION DE SÉCURITÉ

GOODYEAR SELECT

ARMILES
Marque déposée de commerce d'Air Miles International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et Goodyear Canada Inc.

*Le « rabais instantané » est un rabais du fabricant différent des autres rabais. Voici comment il est établi: le détaillant participant déduit le montant du rabais instantané du prix du détaillant participant, au moment de votre achat. Vous n'avez aucun formulaire à remplir, et n'avez pas à attendre qu'un chèque soit posté. En temps et lieu, Goodyear accorde le rabais au détaillant participant. Le détaillant participant a, seul, la responsabilité de déterminer le prix de vente des pneus, sans l'aide de Goodyear. Les rabais instantanés montrés ci-dessus s'appliquent à un ensemble de quatre pneus. Des rabais sont aussi accordés proportionnellement par pneu. Offre valable du 3 avril au 10 juin 2006. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. †A l'achat de 4 pneus, avec achat minimum de 250 \$ et sur approbation du crédit.

Ces prix spéciaux sont en vigueur jusqu'au lundi 17 avril 2006, dans toutes nos succursales. Ouvert tous les jours de 9h à 21h, sauf le dimanche 16 avril, de 9h à 17h.

Ananas
GOLDEN RIPE
mûr sur le plant
prêt à manger et très sucré
importée, grosseur 7
catégorie no 1

2.97\$ chacun

Joyeuses Pâques

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

Le JARDIN MOBILE

VENEZ NOUS VISITER AU
www.jardinmobile.com

Salade «Mesclun»
des États-Unis
catégorie no 1

1.47\$ chacun

emballage de 100 grammes

Champignons frais
entiers blancs
de l'Ontario
catégorie no 1

1.17\$ contenant de 222 grammes

Pommes «Royal Gala»
importées
catégorie no 1

97¢ la livre

2,14\$ / kg

LE SOLEIL
en vente à **47¢** taxes incluses
TOUS LES SAMEDIS
JUSQU'AU 29 AVRIL 2006

Noix de coco
importée
grosseur 50
catégorie no 1

97¢ chacune

Poires «Bartlett»
de l'Argentine
grosseur 120
catégorie no 1

97¢ la livre

2,14\$ / kg

Ces prix spéciaux sont en vigueur dans toutes nos succursales aux dates mentionnées ci-dessus ou jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Photos à titre indicatif seulement.

INDEMNISATION DES CRIMINELS DE LA ROUTE

Bellemare revient à la charge

En modifiant le régime d'assurance automobile, Québec permettrait à la SAAQ de garder annuellement 15 millions\$ dans ses coffres

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Profitant de la commission parlementaire sur les hausses de tarifs prônées par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), l'avocat et ex-ministre Marc Bellemare et des regroupements d'accidentés de la route estiment qu'il y a lieu pour le gouvernement Charest de modifier au préalable le régime d'assurance automobile, comme il s'y est engagé.

De ne plus verser des indemnités aux criminels de la route blessés, même quand ils se retrouvent en prison, permettrait à la SAAQ de garder annuellement 15 millions\$ dans ses coffres.

La SAAQ pourrait récupérer en outre 39 millions\$ par année si la loi la régissant était amendée afin de lui permettre de poursuivre les criminels de la route pour récupérer en tout ou en partie les remboursements des indemnités versées par la SAAQ aux victimes.

« On trouve inacceptable qu'il n'y ait pas comme condition d'une augmentation de tarifs, l'application du programme libéral en matière de *no fault*. Comment se fait-il qu'on demande à tous les automobilistes et motocyclistes de supporter l'ensemble du déficit alors qu'on ne fait même pas notre job qui consiste à demander aux pirates automobilistes et aux pirates motocyclistes du Québec, les criminels, ceux qui sont condamnés par des

cours criminelles, de payer leur dette à la SAAQ conformément au programme des libéraux qui n'est toujours pas respecté? » a lancé M^e Bellemare, hier, lors d'une conférence de presse.

**Selon les groupes,
le laxisme de Charest et
de Dupuis coûte cher
aux victimes des chauffards**

Le laxisme de Jean Charest et de Jacques Dupuis coûte cher aux Québécois et surtout aux victimes des chauffards, qui sont les seules victimes d'actes criminels à être privées du droit fondamental de poursuivre leur agresseur, ont fait valoir les porte-parole des groupes, chacun à sa façon.

« Le gouvernement de Jean Charest a été élu là-dessus par un certain nombre de personnes », a souligné

M. Bellemare qui, en sa qualité d'ex-ministre de la Justice, a mené ce dossier au sein du gouvernement Charest jusqu'à ce qu'il démissionne, de guerre lasse.

« Il s'agit d'une proposition qui toucherait, selon le Barreau du Québec, 200 cas par année sur les 30 000 victimes de la route indemnisées par la SAAQ », a-t-il précisé.

« Il s'agit d'un amendement qui aurait une portée mineure sur la fonction de la SAAQ et le régime d'assurance privée au Québec, mais qui aurait un impact majeur en termes de moralité et d'éthique. Indemniser les criminels de la route, même ceux qui sont en prison, c'est un peu hors éthique », a soutenu M. Bellemare.

Il estime en outre que d'amender le programme d'assurance automobile aurait un effet dissuasif sur la criminalité routière. Selon la Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, on pourrait s'attendre à une réduction de 20% des accidents si on disait aux criminels qu'ils allaient payer de leur poche.

Outre M^e Bellemare, participaient à la conférence de presse la Fondation des accidentés de la route, Madd Montréal, le Comité Sébastien Dion, le Regroupement des accidentés du Québec, le Collège québécois des médecins de famille, le Comité Sophie Bergeron, Droits des accidentés du travail et de la route du Québec, Janick Perreault et Jean Mercure.

**Le président du Collège des médecins en faveur
de la location de salles d'opération à des Américains**

MONTRÉAL (PC) — Le président du Collège des médecins, le Dr Yves Lamontagne, y va de propositions pour sortir le système de santé de son gouffre financier.

Il suggère notamment de louer les salles d'opération non utilisées aux Américains et d'instaurer un ticket modérateur aux patients.

Dans son nouvel ouvrage, *Et si le sys-*

tème de santé vous appartenait?, qui paraîtra aujourd'hui, il soutient que l'idéologie, la bureaucratie et le *statu quo* sont sur le point de tuer le système de santé au Québec.

Dans une entrevue au quotidien *Le Devoir*, il fait valoir qu'il est urgent d'injecter de l'argent neuf dans le système.

Il propose, entre autres, un ticket mo-

dérateur pour les visites médicales en clinique, la vente de certains services médicaux aux patients américains et de faire payer les frais de buanderie et de repas aux patients hospitalisés.

Le Dr Lamontagne estime que le Québec se prive aujourd'hui de deniers importants en dormant sur des ressources sous-exploitées en raison d'une idéologie dépassée.

Tout un party!

Merci à nos **224 300*** auditeurs.
Un **nouveau record** pour le 102,9 CFOM.

fm

102.9

CFOM
souvenirs garantis

*Source : BBM hiver 2005 portée totale 12 ans +

ROCKPORT

NOUVEAU



Modèle Fast Approach
pour femme : cuir couleur ice, miel ou corail
nubuck couleur bleu ou vert
110\$

pour homme : cuir couleur marine, ivoire ou taupe
nubuck couleur taupe
130\$

Modèle Fayette
espadrille lacée pour femme,
en cuir et toile
couleurs : corail, vert,
beige ou turquoise
100\$

**Chaussures
entièrement
lavables à la machine**



**Collection
de
chaussures
lavables**

JOURNÉE SPÉCIALE

vendredi, 14 avril
représentant sur place à
nos deux boutiques



Beacon Hill pour homme,
disponible en cuir noir.
Rég. 150 \$

99 98\$

Aussi Beech Tree pour femme,
modèle lacé en nubuck couleur taupe. Rég. 120 \$

79 98\$

Les chaussures en promotion sont offertes à toutes nos boutiques

**les pieds
sur
terre**

**chaussures
de marche**

**Place de la Cité
et maintenant
Galeries de
la Capitale
2^e étage**

SINUSITE CHRONIQUE

Un ballonnet gonflable plein de promesses

WASHINGTON — L'opération est l'équivalent d'une angioplastie, sauf qu'elle ne concerne pas une artère mais les sinus qu'il faut déboucher : la la Food and Drug Administration (FDA) a donné son feu vert à la commercialisation d'un nouvel appareil, dont devraient bénéficier des milliers de personnes atteintes de sinusite chronique.

Le matériel comprend un ballonnet qui est introduit dans les narines de personnes souffrant de sinusite chronique, écartant les orifices sinusaux. Ce geste permet de respirer plus facilement qu'avec la chirurgie standard dont bénéficie chaque année des milliers de personnes.

Personne ne sait encore si la sinuplastie fonctionne aussi bien que la chirurgie. Seule une centaine de praticiens environ y sont formés sur le territoire des États-Unis, et la recherche commence tout juste à suivre à la trace son efficacité et à déterminer qui est le bon candidat.

Mais si la sinuplastie fait ses preuves, elle serait un bon compromis entre les médicaments et la chirurgie pour les patients souffrant de sinusite récidivante.

« La sinuplastie ne pourra pas remplacer la chirurgie pour tous les patients », a averti le Dr Michael Friedman, ORL et chef du service de chirurgie du cou et de la tête au centre médical de l'Université Rush de Chicago, qui conduit la première étude comparant ces traitements.

« Mais je pense qu'il y a un nombre important de personnes qui pourraient en profiter », a-t-il ajouté. « C'est vraiment la chose la plus excitante qui soit survenue dans notre spécialité depuis 15 ans. »

La sinusite est une inflammation ou une infection des conduits qui drainent chacun des sinus, situés autour

du nez et des yeux. Elle peut provoquer un gonflement et des douleurs du visage, des maux de tête et parfois une infection purulente du nez.

La sinusite aiguë, favorisée par un rhume, ou par les allergies, guérit en général en un mois. Mais plus de 30 millions d'Américains souffrent de sinusite chronique, c'est-à-dire de symptômes durant plus de deux mois ou qui récidivent. Les patients prennent des antibiotiques à répétition, des anti-inflammatoires ou des vaporisateurs nasaux contenant des stéroïdes. Mais le quart d'entre eux environ ne sont pas soulagés.

C'est un cercle vicieux : chaque nouvelle infection ne fait que rétrécir les conduits de drainage déjà étroits. Jusqu'à ce qu'un nouveau rhume ou qu'une allergie à l'origine d'une inflammation soit suffisante pour bloquer totalement le drainage et favoriser une nouvelle infection.

À l'heure actuelle, dans les cas sévères, les médecins introduisent un cathéter dans le nez de manière à agrandir les ouvertures sinusales en reti-

rant le tissu et l'os atteints d'inflammation. L'opération est très efficace, seuls 20 % des patients ont besoin d'une deuxième intervention, mais elle est aussi très douloureuse et peut entraîner une semaine d'œdème, sans compter le tissu cicatriciel qui peut boucher de nouveau les sinus.

Le nouveau ballon est introduit de la même manière, mais les tissus ne sont pas coupés. À la place, on gonfle le ballon, ce qui permet d'écarter l'ouverture du sinus qui retrouve sa taille d'origine, voire un peu plus, permettant à l'air qui passe d'aider les antibiotiques à nettoyer l'infection et à mettre un terme à la sinusite, a expliqué Friedman.

Créé par un médecin gène par sa propre sinusite et reconverti en inventeur, l'appareil ressemble à celui qu'utilisent les médecins pour repousser les caillots de sang contre la paroi des artères. Par conséquent, l'été dernier, la FDA a donné son feu vert à sa commercialisation, sur la base d'une étude menée auprès de 10 personnes indemnes de tout effet secondaire. On attend aujourd'hui pour septembre les résultats d'une étude plus vaste sur une centaine de patients ayant subi une sinuplastie.

L'appareil ressemble à celui utilisé pour dégager les artères

Vioxx doit verser 9 millions \$ à un patient

ATLANTIC CITY — Un tribunal d'Atlantic City, sur la côte est des États-Unis, a condamné hier le laboratoire pharmaceutique américain Merck & Co à verser 9 millions \$ à un homme de 77 ans victime d'une crise cardiaque après avoir pris du Vioxx. John McFarby avait pris pendant quatre ans ce médicament anti-inflammatoire prescrit à 20 mil-

lions d'Américains avant son retrait du marché en septembre 2004. M. McFarby, diabétique et en fauteuil roulant, n'était pas présent à l'audience hier. Le jury du New Jersey a estimé que le laboratoire n'a pas mis suffisamment en garde médecins et patients contre les risques de son produit, qui était notamment prescrit dans le traitement de pathologies comme l'arthrite. Les avocats de Merck & Co ont annoncé leur intention de faire appel. Quelque 9650 plaintes ont été déposées aux États-Unis contre le laboratoire, qui a retiré son produit du marché. AP

Prolongez l'été

L'AUVENT DE PATIO

(fixe ou rétractable)

Un salon d'été qui prolonge les matinées, les soirées, la belle saison.



Québec
1075, 18^e Rue
522-8271

Lévis
Les Tolles BC
5145, boul. de la Rive-Sud
833-8931

HEURES D'OUVERTURE:
du lundi au vendredi
de 8h à 17h samedi de 8h à midi

ESTIMATION GRATUITE

Auvents
W. Lecours inc.

Étude sur un vaccin pour la prévention du cancer du col de l'utérus

- Le cancer du col de l'utérus est la 5^e cause de mortalité par cancer chez les femmes dans le monde.
- Chaque année, le cancer du col de l'utérus est diagnostiqué chez 470 000 femmes, et 190 000 en meurent.

Nous menons une vaste étude clinique afin d'évaluer un vaccin expérimental contre le VPH, le virus responsable du cancer du col de l'utérus. L'étude clinique sur le vaccin contre le VPH pourrait contribuer à réduire à l'avenir le risque de cancer du col de l'utérus dans le monde.

Étude sur le vaccin anti-VPH, sous la supervision du docteur
Céline Bouchard, appelez Caroline Dallaire au 650-2295



La baisse de l'audition des plus de 50 ans

PARIS (AP) — Contrairement à une idée répandue, la baisse de l'audition — ou presbyacousie — n'est pas une surdité « naturelle », même si elle touche à des degrés divers la majorité de la population après la cinquantaine.

La presbyacousie ne provient pas uniquement du vieillissement des cellules sensorielles. Certes, le système auditif vieillit et ses fonctions régressent. Les différentes parties de l'oreille sont concernées mais c'est surtout l'atteinte des cellules sensorielles de l'oreille interne qui provoque les plus sérieux tracas. Leur dégénérescence puis leur disparition entraînent une diminution progressive des capacités auditives.

La presbyacousie apparaît avec l'âge, mais elle résulte en fait des actions conjuguées de facteurs nocifs tels que la prise de médicaments ototoxiques, l'existence de certaines pathologies et surtout l'exposition au bruit. La presbyacousie est ainsi le résultat du vécu auditif antérieur.

La presbyacousie apparaît généralement vers la cinquantaine de façon progressive et insidieuse car, le plus souvent, le sujet atteint n'a pas conscience de la dégradation de son audition et met ses difficultés auditives sur le compte des autres qui ne parlent pas distinctement.

L'indice le plus sûr d'apparition de la presbyacousie est la difficulté à comprendre la parole dans des conditions acoustiques difficiles: lorsqu'on se trouve en milieu bruyant, notamment à la fin d'un repas animé, au cours de l'apéritif organisé par une association, dans les transports en commun, lorsqu'on est loin de celui qui parle, lorsqu'on se parle d'une pièce à l'autre, lorsque plusieurs personnes parlent en même temps: assemblées houleuses, débats, lorsqu'on se trouve dans des locaux vastes et peu meublés.

À ce stade précoce où l'on n'éprouve pas un réel besoin d'entendre plus fort, mais plutôt l'envie de recevoir une parole claire, bien articulée et non masquée par des sons inopportuns, l'appareillage risque d'être prématuré, et par là même décevant.

À un stade plus avancé, seul l'appareillage est susceptible d'améliorer la communication. Le port d'aides auditives, sans être trop précoce, doit cependant être décidé assez tôt. Il faut en effet éviter l'isolement par manque de communication et il est d'autre part nécessaire que les capacités d'adaptation du sujet soient intactes.

FORESTER 2.5X 2006

TAUX DE LOCATION LOUEZ À PARTIR DE

2,8% | 319\$*

Meilleure cote de résistance
Impact frontal, latéral et arrière****

INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY



L'événement Subaru



LEGACY 2.5i familiale 2006

TAUX DE LOCATION LOUEZ À PARTIR DE

2,8% | 369\$**

OR - Meilleur choix sécurité



IMPREZA 2.5i sport familiale 2006

TAUX DE LOCATION LOUEZ À PARTIR DE

2,8% | 259\$***

Meilleure cote de résistance
Impact frontal et arrière****

OPTION SUBARU
2505, Henri-Bourassa
Québec
(418) 648 - 9518

ACADIA SUBARU
boul. de la Capitale
Sortie Pierre-Bertrand
Québec
(418) 681 - 6000

VACHON SUBARU
1093, boul. Vachon N
Sainte-Marie de Beauce
(418) 387 - 7510

LÉVIS SUBARU
4960, boul. de la Rive-Sud
Lévis
(418) 833 - 1960

www.subaru.ca Traction intégrale **SUBARU**

* Pour le modèle Forester 2.5X 2006 5 vitesses (41137) : sous-traitement mensuel basé sur un bail de 48 mois, 0,5 \$ de dépôt de sécurité. Coût total de location de 4 987,28 \$, taxes incluses. Transport et préparation inclus. Immobilisation (premier mois) de 319 \$, taxes incluses. Coût total de location de 4 668,28 \$, taxes incluses. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. ** Pour le modèle Legacy 2.5i familiale 2006 5 vitesses (41113) : sous-traitement mensuel basé sur un bail de 48 mois, 0,5 \$ de dépôt de sécurité. Coût total de location de 4 448,80 \$, taxes incluses. Immobilisation (premier mois) de 369 \$, taxes incluses. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. *** Pour le modèle Impreza 2.5i sport familiale 2006 5 vitesses (41115) : sous-traitement mensuel basé sur un bail de 48 mois, 0,5 \$ de dépôt de sécurité. Coût total de location de 3 822,27 \$, taxes incluses. Transport et préparation inclus. Immobilisation (premier mois) de 259 \$, taxes incluses. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. **** La cote « Bonne » est la plus élevée attribuée par l'Insurance Institute for Highway Safety aux essais de collision réalisés à 31 mph et non collabées à 20 mph. Photos à titre indicatif seulement. Pour plus d'informations, visitez notre site Internet. Offres valables jusqu'au 30 avril 2006.

ÉDITORIAL

Président et Éditeur **ANDRÉ PROVENCHER**
 Rédacteur en chef **YVES BELLEFLEUR**
 Directeur de l'éditorial **PIERRE-PAUL NOREAU**
 Directrice de l'information **MYLÈNE MOISAN**

Délit de fuite



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

Qui vous inspire le plus confiance? Des actuels et des administrateurs qui possèdent un mandat de fiduciaire ou des politiciens? Malgré une note à payer plus élevée dans l'avenir, il était manifeste hier lors de la commission parlementaire portant sur les hausses tarifaires à la SAAQ, qu'il valait mieux se fier aux premiers. Malgré leurs prétentions, les seconds défendent avant tout leurs intérêts, et non ceux des assurés.

Si ces dernières années, les députés et ministres avaient réellement pensé aux citoyens, «au peuple» comme l'a dit un parlementaire, nous ne parlerions pas aujourd'hui de choc tarifaire à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Des ajustements auraient été faits progressivement, les primes auraient été indexées au coût de la vie et l'assuré ne verrait pas du jour au lendemain doubler sa facture.

En toute connaissance de cause, les politiciens ont nié la réalité, ont fui leurs responsabilités. Ce qu'ils tentent encore de faire, d'un côté comme de l'autre de l'Assemblée.

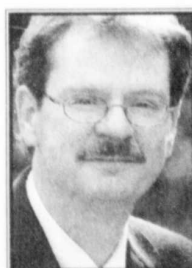
Ce n'est en effet pas d'hier qu'un clignotant rouge s'est allumé à la SAAQ et dans le bureau des ministres des Transports péquistes et libéraux. Depuis 1982, les dépenses de la société d'État excèdent ses revenus. Or, si avant 2000 des placements extraordinaires permettaient d'équilibrer la situation, ce n'est plus et ce ne sera plus le cas. Pourtant, les primes exigées sont restées quasi inchangées.

En 1985, le propriétaire d'un véhicule de promenade payait 133\$ pour sa couverture d'assurance à la SAAQ. En 2006, 130\$. Durant la même période, pour assurer sa «tôle» dans le secteur privé, l'automobiliste a pourtant assumé une hausse de 70%. L'anomalie de la situation est assez évidente, et un redressement apparaît inévitable. L'Institut canadien des actuaires est catégorique: une hausse des primes est nécessaire et urgente.

Évidemment, les automobilistes et les motocyclistes n'applaudiront pas en recevant une facture plus salée en 2007. Si on leur explique sans tomber dans le populisme, les Québécois sont assez intelligents pour saisir les enjeux et comprendre que la SAAQ frappera un mur si rien n'est fait. Ils l'ont bien compris dans le cas de la Régie des rentes.

Si le président de la SAAQ, John Harbour, pouvait faire devant tous les assurés une présentation comme celle d'hier en commission parlementaire, les députés auraient sans doute moins d'appels de protestation. Beaucoup de «clients» comprendraient le bien-fondé de la démarche de la SAAQ et apprécieraient que ses administrateurs se soucient que le fonds ne soit pas à sec en 2018. C'est un échec bien loin pour des politiciens qui fixent surtout l'année électorale. Il est cependant rassurant que d'autres voient un plus loin.

Flottement



Pierre-Paul Noreau

PPNoreau@lesoleil.com

Le Parti québécois a conservé dans son giron le siège de Sainte-Marie-Saint-Jacques. Fort de plus de 40% du vote exprimé, le péquiste Martin Lemay a donné à son chef, André Boisclair, une victoire sans équivoque. Pourtant, c'est bel et bien l'incertitude qui semble la conséquence la plus évidente des résultats de lundi.

Si le bastion du PQ n'a pas été menacé lors de cette partielle, plusieurs ténors de cette formation ont tout de même dû écarquiller les yeux en constatant la vitalité du parti nouveau-né Québec solidaire (QS). En allant chercher plus d'un vote sur cinq, l'équipe des Amir Kadir et Françoise David a démontré qu'elle avait au moins la capacité de brouiller les cartes dans certaines circonscriptions chaudement disputées.

Or, sur les 45 députés élus sous la bannière du Parti québécois en 2003, la moitié détenait une avance de moins de 10% sur son plus proche rival, et le tiers, de moins de 5%. On peut bien plaider que l'électorat ne cachait pas alors sa lassitude des péquistes, il n'en reste pas moins que pour obtenir une majorité, il faut gagner bon nombre de luttes serrées.

Dans un contexte où la véritable stature politique d'André Boisclair est toujours à définir, la bonne performance de la candidate Manon Massé est une bien mauvaise nouvelle pour les péquistes. Québec solidaire y trouve un élan.

Et comme un malheur ne vient jamais seul, la tiédeur indépendantiste avouée des icônes québécoises que sont Michel Tremblay et Robert Lepage vient assombrir un peu plus le nuage planant au-dessus de la tête du jeune chef. Surtout à travers le commentaire de Lepage ne cachant pas qu'il ne voit aucun héros à l'horizon pour incarner et canaliser la ferveur souverainiste.

Pendant ce temps, les libéraux honnis des électeurs, à en croire les sondages, ont réussi à tirer leur épingle du jeu. Une honnête deuxième place dans le contexte d'une circonscription acquise aux péquistes depuis sa création en 1989 et contrôlée au fédéral par nul autre que le chef bloquiste Gilles Duceppe.

Si André Boisclair doit désormais surveiller sa gauche, Jean Charest peut lui sourire en regardant à sa droite. L'anémique pointage adéquiste de 2% fait pâlir un peu plus l'étoile de Mario Dumont, qui ne brille guère depuis un moment. Même si Montréal n'a jamais été un terreau fertile pour les siens, il y a une limite à être déclassé. Être solidement devancé par le Parti vert devient en réalité très gênant pour la fierté de Rivière-du-Loup.

Cela dit, rien n'est joué pour aucune formation pour l'instant. Mais les électeurs donnent l'impression d'être plutôt blasés et d'être tout à fait disponibles pour un nouveau héros.

ROBERT LEPAGE DOUTE DE LA SOUVERAINETÉ...



CARREFOUR DES LECTEURS

Vote divisé du PQ

Les résultats du vote de lundi sont une excellente nouvelle pour le Parti libéral. En effet, après avoir partagé les votes fédéralistes avec le parti de M. Dumont pendant des années, voilà que le PQ est victime du même phénomène en raison de l'arrivée du parti de madame David. Les péquistes sont passés de 70% à 41% et le vote libéral est demeuré sensiblement le même. Maintenant que le vote souverainiste est divisé, les chances du Parti libéral de remporter la prochaine élection générale sont considérablement augmentées.

Paul Lafrance
 Québec (Loretteville)

Une vraie fable!

Un employé de la sécurité industrielle d'Hydro-Québec va au restaurant. Il prend soin d'apporter avec lui une mallette contenant son ordinateur, certainement pas un bidule à 500\$, ainsi qu'un document hautement confidentiel conte-

nant un guide de sécurisation des installations de la société d'État. Ce brillant employé dépose son précieux butin au vestiaire du restaurant. Pendant qu'il prend son repas, un malfrat subtilise ses effets.

Le voleur est certainement un illettré, sans quoi il aurait pu constater que la pochette contenait des «documents hautement confidentiels» et que, en conséquence, ils pouvaient avoir une haute valeur sur le marché de «la crosserie». Non, le voleur conserve l'ordinateur, mais dépose candidement la pochette sur un banc d'une station de métro. Et là, heureuse coïncidence, un employé (certainement un préposé au ménage) de Radio-Canada passe par là, aperçoit la liasse de papiers, l'apporte à son patron à Radio-Canada qui, lui, en fait une grosse manchette. O bête humaine, quand tu nous tiens!

J'espère que Normand Lester mettra vite de côté le dossier «Claude Morin» pour s'intéresser à ce dossier d'Hydro.

Yvon Dubuc,

Sainte-Foy

Pas la bonne illustration

(Au Carrefour des lecteurs, LE SOLEIL)

J'ai pris connaissance avec grand intérêt de l'opinion très intéressante et fort bien documentée de messieurs Junius, Marier, Massé et autres, dans LE SOLEIL du 11 avril 2006, en appui à la reconstitution du palais de l'Intendant pour célébrer la mémoire d'une période d'une durée de 150 ans pendant laquelle Québec a été le centre de décision et de pouvoir sur une partie importante de l'Amérique du Nord.

Malheureusement vous avez illustré cet excellent article avec une photo des Nouvelles casernes, ce qui, à mon avis, ne peut que contribuer à confondre les lecteurs qui ne savent pas où était situé le palais de l'Intendant et qui sont avides d'en connaître un peu plus sur l'histoire de notre ville.

J'aurais apprécié plus de rigueur de votre part.

Roger Vallières, président
 La Société historique de Québec

POINT DE VUE

LA FÊTE NATIONALE ET LE GRAND PRIX DE F1

Mesures d'exception pour une coïncidence exceptionnelle

Raymond Bachand

L'auteur est ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation dans le gouvernement du Québec

Notre Fête nationale est ce moment unique dans l'année où nous nous rassemblons pour célébrer notre appartenance au Québec, pour nous réjouir de nos réussites et pour entraîner dans notre joie ces milliers de Québécois venus



Le ministre Raymond Bachand

d'ailleurs pour partager notre avenir et enrichir notre culture. C'est précisément pour affirmer l'importance de cette journée et permettre la participation du plus grand nombre possible de citoyens qu'a été adoptée la Loi sur la Fête nationale. Cette loi stipule que le 24 juin est un jour

«férié, chômé et payé». C'est ainsi qu'en temps normal, les seuls commerces ouverts le 24 juin, sauf de rares exceptions, sont les hôtels et les restaurants. Toutefois, pour la première fois depuis que la Formule 1 s'arrête à Montréal, cet événement prestigieux, aux fortes retombées économiques, aura lieu le jour même de notre Fête nationale. À cette occasion, des milliers de visiteurs du monde entier se retrouveront à Montréal pour participer à cet événement, stimulant ainsi l'activité économique de la ville.

Pour des centaines de commerçants de Montréal, le Grand Prix de Formule 1 représente une partie importante de leurs recettes annuelles. On pense spontanément aux commerces de détail ayant pignon sur rue dans les secteurs les plus fréquentés par les amateurs de Formule 1, mais d'autres entreprises réalisent aussi une part importante de leur chiffre d'affaires pendant la fin de semaine du

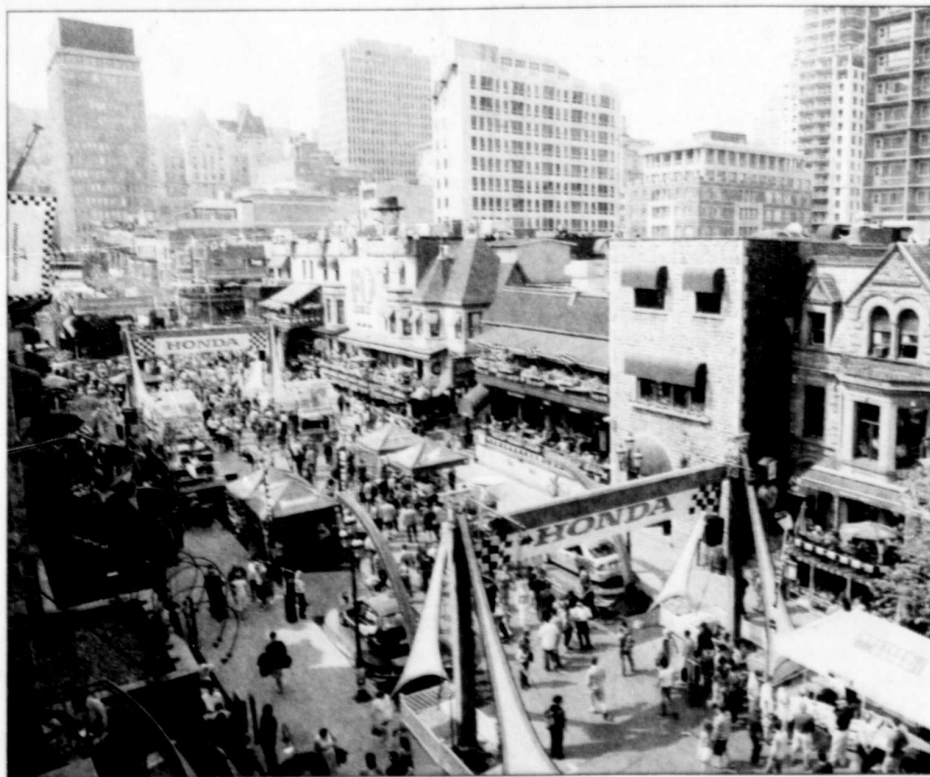
Grand Prix. Nos designers de mode, par exemple, bénéficient grandement du passage à Montréal d'une clientèle fortunée à la recherche de vêtements griffés.

La Loi sur les heures d'ouverture des commerces permet au ministre responsable de son application d'autoriser l'ouverture de certains commerces pendant des jours fériés, lorsque des circonstances particulières sont invoquées. La coïncidence exceptionnelle de la présence du Grand Prix de Formule 1 à l'occasion de la Fête nationale appelle des mesures d'exception. Nous sommes devant ces circonstances particulières et nous allons donner suite à certaines des demandes de dérogation reçues. Nous allons agir avec discernement afin de préserver l'intégrité de notre Fête na-

tionale tout, en permettant à notre métropole de bénéficier des retombées économiques estimées à 75 millions \$.

Nous entendons demander l'avis de la Ville de Montréal afin de déterminer le périmètre qui fera l'objet de l'exception. Cette information, issue de la consultation auprès des autorités de la Ville, sera connue ultérieurement. Toutefois, les commerçants autorisés à ouvrir leurs portes devront respecter la Loi sur les normes du travail et payer leurs employés conformément aux règles de rémunération en vigueur les jours fériés.

Nous adoptons des mesures d'exception face à une coïncidence exceptionnelle. Le 24 juin est le jour de notre Fête nationale et notre gouvernement s'inscrit avec fierté dans cette tradition.



Pour des centaines de commerçants de Montréal, le Grand Prix de Formule 1 représente une partie importante de leurs recettes annuelles. On aperçoit ici la rue Crescent, au centre-ville, lors du Grand Prix de 2005.

OPINIONS

POINT DE VUE

AFFAIRES INDIENNES

Le temps du grand ménage est venu

Bernard Cleary

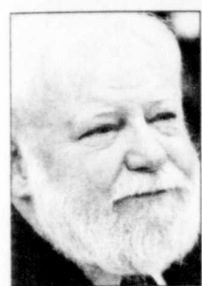
Premier Amérindien du Québec à siéger à la Chambre des communes, l'auteur a été député du Bloc québécois et son porte-parole dans le dossier autochtone.

Les fonctionnaires du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC) ou les politiciens mal conseillés du nouveau gouvernement conservateur n'ont pas perdu de temps en faisant disparaître, du site Internet du fiduciaire, toutes traces des promesses faites aux autochtones à Kelowna par les libéraux de Paul Martin.

Au lendemain de la dernière élection, ils ont enlevé les informations diffusées sur cette opération manquée. Voulait-ils, de ce fait, dissimuler les vestiges de ce fiasco gênant et exprimer clairement que le nouveau gouvernement ne réaliserait pas les promesses faites par les libéraux ? Mais

qu'est-ce qui urgeait tant que ça pour prendre une décision aussi rapidement ?

Logiquement, comme il s'agissait d'un geste hautement politique, cela aurait dû être le nouveau ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada,



Bernard Cleary

Jim Prentice, qui prenne ce genre de décision. Malheureusement, pour l'observateur, la décision semble plutôt avoir pour origine le bureau du premier ministre Stephen Harper.

Puisque les hauts fonctionnaires de ce ministère font de la politique partisane libérale depuis des lunes, il est aussi possible que ces derniers aient agi pour devancer et embarrasser le nouveau ministre conservateur.

D'où qu'elle vienne cependant, cette prise de position donne l'impression que ses auteurs profitaient d'une aussi belle circonstance — un changement de gouvernement — pour mettre de côté les demandes justifiées et accumulées des plus démunis parmi les Canadiens, les Premières Nations.

Mais il y a plus inquiétant encore pour la suite des choses. En faisant de Tom Flanagan, un auteur antiautochtone notoire, son maître à penser principal sur le dossier autochtone, Stephen Harper s'est mis un doigt dans l'œil. Il ne pourrait être question



La réserve indienne Uashat

que tout le travail effectué difficilement par les leaders autochtones du Canada pour faire reconnaître leurs droits ancestraux soit annihilé par ce grand prêtre d'une ancienne vision américaine dépassée, issue de la conquête de l'Ouest américain.

IMPOSER SON LEADERSHIP

Il faut que le nouveau ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada, Jim Prentice, en qui j'ai totalement confiance par ailleurs, impose immédiatement son leadership et tasse définitivement M. Flanagan des coulisses de l'influence des dossiers déjà difficiles des Premiers peuples du Canada. Son attraction est déjà beaucoup trop importante et surtout trop négative dans l'Ouest canadien pour devenir le modèle du Parti conservateur au pouvoir. Il en va de la crédibilité du premier ministre Stephen Harper et du nouveau ministre Jim Prentice. « Dis-moi qui tu fréquentes et je te dirai qui tu es ! »

Comme leader conservateur du Co-

mité des affaires indiennes et du Nord lors de la dernière session parlementaire, Jim Prentice avait réussi à calmer l'extravagant conseiller. Par des alliances entre le Bloc québécois et le Parti conservateur, ce que permettait un gouvernement minoritaire, nous avons fait avancer ensemble certains dossiers de premiers plans pour des communautés autochtones, surtout celles en négociation.

Nous avons soutenu la position des femmes autochtones dans le débat majeur des droits matrimoniaux en forçant le gouvernement à associer l'Assemblée des Premières Nations du Canada avec l'Association des femmes autochtones du Canada pour débattre, en équipe, ce dossier et arrêter une position commune.

Le Comité des affaires indiennes et du Nord a fait adopter son rapport sur le règlement du dossier litigieux des pensionnats par les représentants de la Chambre des communes. Ce rapport a amené la présentation, par le gouvernement, de solutions accepta-

bles pour les Premières Nations et les autochtones qui ont fréquenté ces établissements.

D'autres questions sur le financement du développement économique, sur les façons de combler les disparités dans l'enseignement des jeunes Autochtones au secondaire, sur la recherche de solutions durables dans le domaine des logements salubres, sur les problèmes des infrastructures en eau potable, sur le dossier des chiens de traîneaux des Inuits, etc., ont fait l'objet d'un consensus de l'opposition leur donnant la majorité aux moments des votes au Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord.

Comme le Bloc québécois l'avait avancé dans sa dernière plate-forme électorale, pour des raisons qui semblent cependant autres, les conservateurs souhaitent enquêter sur l'incompétence du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada. Il ne faudrait surtout pas que cette enquête justifiée se fonde sur la vision biaisée

et antiautochtone d'un conseiller.

Il ne serait pas pensable de réduire cette enquête au simple rôle administratif de ce ministère et à son budget. Oui, sa responsabilité a été entachée par la politique partisane de ses hauts fonctionnaires nommés presque exclusivement par les gouvernements libéraux successifs et cela doit être sérieusement étudié. Oui, des amis du Parti libéral du Canada ont profité des largesses des contrats donnés à des entreprises de consultation et d'ingénierie et d'autres par les conseils de bandes et cela doit être sérieusement étudié. Oui, certains hauts fonctionnaires et certains chefs ou leaders politiques ont tout fait pour imposer la philosophie libérale toute puissante du « crois ou meurs » et cela doit être sérieusement étudié. Oui, « les agents des Indiens » ont abusé de l'inexpérience des chefs autochtones et les ont amenés à vendre des parties de leurs territoires ancestraux pour des bagatelles ; ce qui a obligé le gouvernement du Canada à mettre en place une politique de revendications particulières pour compenser pour les abus flagrants reconnus par le ministère de la Justice du Canada.

Le temps est réellement venu pour que les Indiens exigent que le gouvernement du Canada actuel fasse le grand ménage dans ce capharnaüm honteux. Comment, les citoyens de ce pays peuvent-ils tolérer que leurs dirigeants soient des fiduciaires et des tuteurs aussi inconséquents ? Ils ne respectent même pas les grands principes exprimés dans leurs lois sur la simple tutelle publique.

Enfin, l'élection d'un gouvernement autre que libéral est l'occasion unique pour poser un tel geste souhaité depuis belle lurette par la très grande majorité des observateurs sérieux et indépendants du dossier autochtone.

La Commission royale sur les peuples autochtones du Canada a fait, objectivement et d'une façon compétente, tous les constats et a préparé un plan échelonné sur 20 ans. Jean Chrétien, l'auteur de ce fiasco depuis 1969, comme juge et partie, a rangé, sur une tablette, la plus colossale et compétente étude réalisée sur le dossier autochtone pour la remplacer par son *Livre rouge*, un plan biaisé et partisan libéral qui camouflait l'incompétence du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, sa créature, et qui favorisait « les p'tits amis du régime ».

LES ARTISTES ET LA SOUVERAINETÉ

VOS COMMENTAIRES

Michel Tremblay en renégat

Ce Tremblay qui déclare abandonner la cause nationale québécoise, un dimanche (au bord de sa piscine en Floride ?), est-il devenu un renégat ? Non. Même pas. Dès les débuts de notre combat et jusqu'à aujourd'hui, l'écrivain Tremblay était absent de la lutte. Jamais on n'a pu lire une phrase, un mot, dans ses interviews, ni un quelconque appui de sa part à notre bataille pour l'indépendance. Son silence compact montrait-il la prudence d'un carriériste (surdoué certes) ? L'argent, dit-il, est une chose horrible. Mais allez lire *Art, argent et arrangement* de Robert Yergeau aux Éditions David. Vous découvrirez tout l'argent quémandé et obtenu en maintes subventions d'Ottawa. Une petite fortune. Tremblay acceptait même de confier toutes ses archives à Ottawa, qui offre bien davantage d'argent et de crédits d'impôt, plutôt qu'à notre Bibliothèque nationale du Québec. Sa futile déclaration d'abandon illustre-t-elle un narcissisme et le besoin de neutralité égocentrique et aussi un retour d'ascenseur à Ottawa ?

Comme citoyen, Tremblay est resté enfermé dans le vieux carcan d'antan, absolument interné dans l'époque du cléricisme catho qui nous prêchait la méfiance de l'argent. Mon pauvre Michel romantique, tu te trompes et il faut espérer que l'argent sera un sujet de réflexion important chez les indépendantistes, comme il l'était chez des Parizeau ou Landry, des économistes. Même le vieux savant Karl Marx savait son importance. Je recommanderais au tout nouveau chef André Boisclair de lire très attentivement *Éloge de la richesse* d'Alain Dubuc qui parle vrai en maints chapitres, fait mentir les atardés de « la haine de l'argent ». Le Tremblay devenu riche, le méritant



Robert Lepage

bien, débarrassé du souci commun, vient ainsi de se ghettoïser misérablement. « Look who's talking? », dit New York. L'argent, Tremblay l'a maintenant, mais ce serait mauvais pour le peuple. Installé dans son luxueux confort, bien mérité encore une fois, il fait mine de cracher sur l'argent. On se croirait en 1945 sous Duplessis quand *La Grosse femme* et ses rejets méprisaient l'argent, source de tous les maux ! Car mon Michel déclare : « La société québécoise est en train de perdre son âme. » Oh la la ! Vieux sermon connu du temps des curés en Buick en très chics presbytères ! Son tout frais « coup de Jarnac » à la souveraineté fait pitié et on a envie de le recouvrir du « manteau de Noé » par compassion, tant l'on admire son œuvre. Son infantile réflexion politique est d'une immaturité crasse. Retourné sous ses palmiers de Key West, croquant dans du « lime pie », Michel songera qu'il aurait dû garder le silence politique qui le caractérisait.

Claude Jasmin
Écrivain

@ QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Que pensez-vous des interventions de Robert Lepage et de Michel Tremblay qui ne cachent pas leur tiédeur par rapport au projet souverainiste actuel ?

ÉCRIVEZ-NOUS À opinion@lesoleil.com

Adresse postale :
Carrefour des lecteurs,
Journal LE SOLEIL
410, boulevard Charest Est, C.P. 1547
Succ. Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6
Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.

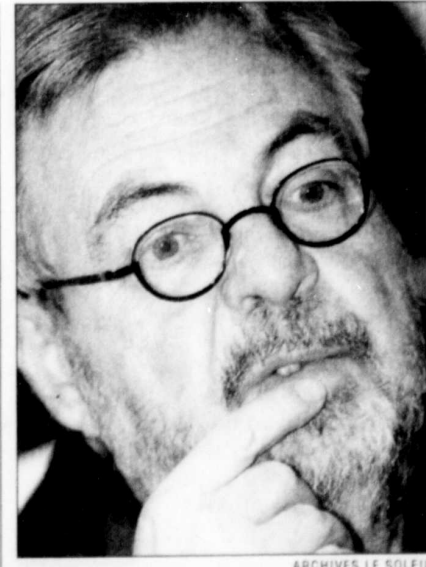
Traitement malhonnête

Il y a une certaine malhonnêteté dans le traitement médiatique réservé aux déclarations de Michel Tremblay et de Robert Lepage. Ces derniers n'ont quand même pas dit qu'ils étaient devenus fédéralistes : ils ont dit qu'ils ne se retrouvaient pas dans l'argumentaire froid et désincarné parfois mis de l'avant par certains leaders souverainistes. Bien loin d'une démission, ils les renvoient plutôt aux fondements mêmes de leur cause, c'est-à-dire le parcours historique du Québec, la démocratie et le rêve.

Claude Villeneuve
Québec

Les discours ne payent pas les factures

La Semaine sainte serait-elle propice à des réflexions profondes, à des remises en question ? Toujours est-il que Michel Tremblay et Robert Lepage



Michel Tremblay

avouent ne plus croire à la souveraineté. Ce qui les accroche et les fait hésiter, c'est le côté économique. Il faut dire que l'économie, ça les connaît... Deux artistes connus mondialement, appréciés pour leur talent certain, ont dépassé le stade des envolées sur la *nationalité*, l'autonomie, l'identité. Ils savent que des changements d'une telle importance, ne se font pas avec des envolées nationalistes, mais surtout avec de l'argent... M. Parizeau l'avait compris en 1995, en mettant en garantie le « bas de laine » des Québécois. Ils ne croient plus que notre survivance est conditionnelle à la sécession. Ils ne croient plus que la littérature et le théâtre québécois en sont tributaires. Et ils en sont la preuve irréfutable. Michel Tremblay est lu partout sur la planète et Robert Lepage est un innovateur dans le théâtre. Donc pas besoin de se séparer pour progresser... L'option souverainiste perd du terrain, même si Martin Lemay vient d'être élu dans la circonscription de Sainte-Marie-Saint-Jacques. Les citoyens se sont déplacés à 31 % pour exercer leur droit de vote. Et l'apparition du nouveau parti Québec solidaire a grugé 22 %

des votes péquistes. Oui, la réflexion commence à s'amorcer au Québec. Il y a une fissure dans la « pensée unique ». La région de Québec a sonné le glas de l'unanimité : nous avons voté en bloc... PCC à Ottawa.

Le sujet sérieux de l'économie est toujours évacué, mis en veilleuse. Et c'est cela qui enlève toute crédibilité à la souveraineté. On n'a jamais réussi à prouver noir sur blanc, que nous serons mieux après la sécession. C'est de cela dont il s'agit : « le pain et le beurre ». Les discours n'apportent pas à dîner et ne payent pas les factures. Le vrai mot, pour désigner le changement politique, d'une telle envergure c'est la sécession, mot qui est tabou, caché sous le tapis, pour ne pas effrayer les Québécois. Comme le disait si bien Voltaire : « Le doute est un état mental désagréable, mais la certitude est ridicule. »

Marie-France Legault
Québec

L'argent du beurre

L'écrivain Michel Tremblay ne croit plus à l'indépendance du Québec. Comme plusieurs bien-pensants de sa génération maintenant à l'âge de la retraite qui, après avoir profité à satiété de l'État providence parce qu'ils sont souvent des ex-salariés privilégiés de la fonction publique canadienne ou québécoise qui jouissent de plantureuses rentes de retraite, ne souhaitent plus modifier un régime soi-disant social-démocrate qui les a tellement avantagés.

Après quatre décennies de palabres entre les tenants de thèses fédéralistes et souverainistes, voilà que l'État cigale « modèle québécois » est endetté de 325 milliards \$. Devant un tel constat économique, les principaux bénéficiaires de ce système politique tiennent à maintenir le *statu quo* aussi longtemps que possible.

Claudette Landreville
Boucherville

Les motifs des meurtres de huit motards en Ontario demeurent mystérieux

TORONTO (PC) — La tuerie récente qui a pratiquement anéanti tout un chapitre ontarien du gang des Bandidos, en Ontario, ne déclenchera probablement pas une guerre des gangs violente comme celle qu'a connue le Québec dans les années 1990, croient des experts en la matière.

En fait, ceux qui sont familiers avec le phénomène des motards criminels au Canada sont d'avis que la mort des huit Bandidos, de même que l'arrestation d'un autre membre du gang et de quatre associés, offrent à leurs rivaux la victoire sur au moins deux fronts — et ce sans qu'ils aient eu à livrer la moindre guerre.

D'abord, ces meurtres ont débarrassé les Hells Angels d'une menace relativement modérée à leur suprématie criminelle sur le territoire du sud-ouest de l'Ontario, affirme Julian Sher, qui connaît bien les motards et a écrit un ouvrage à paraître sous peu sur le sujet. « Cela ne fait que donner aux Hells Angels, qui avaient déjà un monopole, une présence encore plus grande au pays », selon lui. « Nous n'avons pas à craindre une autre guerre des gangs, parce qu'ils ont gagné. Ils ont écrasé les autres bandes de motards d'un océan à l'autre. »

VICTOIRE

Ensuite, selon un autre expert et auteur, Yves Lavigne, les Hells, qu'on avait d'abord identifiés comme les possibles coupables des meurtres,

peuvent revendiquer une victoire sur le front des relations publiques, un souci constant pour tout gang de motards aussi connu qu'eux. « Ils rappelleront ce qu'ont dit les médias ces derniers jours et diront: "voyez, on ne peut faire confiance aux médias", et les gens vont les croire. »

Les enquêteurs fouillaient toujours les lieux où les corps ont été découverts, à la recherche d'indices, hier. Les cadavres ont été trouvés dans plusieurs véhicules abandonnés dans un champ au sud-ouest de London, en Ontario. Toutes les victimes étaient des membres en règle ou associés des Bandidos.

RÉGLEMENTATION

Par ailleurs, dans la foulée de la fin violente des huit Bandidos, dont deux conducteurs de dépanneuse, le ministre des Services gouvernementaux de l'Ontario, Gerry Phillips, a déclaré hier que les municipalités de la province devraient revoir leur réglementation à l'égard de l'industrie du remorquage.

Un camion de remorquage était au nombre des véhicules où ont été trouvés les corps des victimes.

Le ministre de la Sécurité publique, Monte Kwinter, a aussi dit qu'il aimerait un resserrement des règles qui permettent à des gens ayant un casier judiciaire d'obtenir des permis pour conduire une dépanneuse.

L'armée veut plus d'argent et plus de recrues

TORONTO (PC) — L'armée canadienne a besoin de plus d'argent et de recrues afin de mieux remplir des missions telles que son intervention controversée en Afghanistan, a déclaré le chef d'état-major de la Défense, hier.

« Je n'ai pas honte de dire que nous manquons d'argent, a affirmé le général Rick Hillier devant des gens d'affaires de Toronto. Si nous demandons un hélicoptère, ce n'est pas pour dans 15 ans en Afghanistan. Cet hélicoptère est nécessaire dans un proche avenir. En fait, d'ici à septembre, ce serait très bien. »

Les aéronefs, les navires, les véhicules militaires ainsi que les équipements importants « se sont tous détériorés » au cours des dernières années, tandis que le financement n'est pas encore revenu à son niveau de 1991, a fait valoir le général Hillier.

« Nous pouvons accomplir beaucoup de choses, mais nous ne pouvons même pas en faire suffisamment sans l'argent nécessaire pour rebâtir les Forces canadiennes, en vue de les rendre déterminantes, rapides, efficaces. »

Il a aussi invité les jeunes à s'enrôler en plus grand nombre.

« Nous savons que nous pouvons mettre au défi les Canadiens, notre message fera son chemin et ils viendront en grand nombre », a-t-il confié. Il a expliqué que l'armée avait dépassé son objectif

l'an dernier en attirant plus de 5600 recrues.

Le haut gradé a refusé de s'adresser aux journalistes après son allocution, qui avait lieu au lendemain du débat aux Communes sur le rôle des 2300 militaires canadiens postés en Afghanistan.

Une douzaine de Canadiens, 11 soldats et un diplomate, sont morts en Afghanistan depuis le déploiement des troupes il y a quatre ans, à la suite des attentats terroristes du 11 septembre 2001.

Le chef d'état-major a précisé qu'il était non partisan, mais a fait l'éloge du premier ministre conservateur, Stephen Harper. Il a dit que M. Harper avait fait montre de « leadership » en poursuivant l'engagement militaire canadien dans cet État d'Asie centrale et en visitant l'effectif le mois dernier.

Il a ajouté être en faveur du débat en Chambre. C'est exactement le type de processus démocratique qu'il veut voir instaurer en Afghanistan, a-t-il argué.

Quelques membres du contingent canadien à Kandahar ont commenté le débat en Chambre, même si la plupart d'entre eux dormaient en raison du décalage horaire de huit heures et demie. En matinée toutefois, ils ont pu lire les transcriptions et capter quelques images des bulletins de nouvelles diffusés par satellite.

CAMRY 2006
299\$
 PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS*
 TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
 COMPTANT DE 3 395 \$
 OPTION 0 \$ COMPTANT DISPONIBLE

À L'ACHAT À PARTIR DE
24 990 \$*

Véhicule à émissions
 ULTRA FAIBLES
 Ville : 10,0 L/100 km†
 Route : 6,4 L/100 km†

SIENNA 2006
349\$
 PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS*
 TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
 COMPTANT DE 5 572 \$
 OPTION 0 \$ COMPTANT DISPONIBLE

Véhicule à émissions FAIBLES
 Ville : 12,4 L/100 km†
 Route : 8,2 L/100 km†

2 MENSUALITÉS GRATUITES À LA LOCATION* OU REMISE ÉQUIVALENTE À L'ACHAT** + **0** \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ À LA LOCATION*

SUR TOUTES LES CAMRY, SIENNA ET SOLARA 2006

CHANGEONS L'AVENIR

www.changeonslavenir.ca

ACCÈS TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa.

Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

TOYOTA SERVICES FINANCIERS **PEA**

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. * Offres de location au détail variables sur les modèles Camry LE 2006 (BE32NA AA) et Sienna CE 2006 (ZA30CP AA) neufs en stock. Première et deuxième mensualités de 0 \$ sur tous les modèles Camry, Sienna et Solara (à l'exception du cabriolet Solara) 2006 neufs en stock, pour un terme de location de 48 mois. Dans l'éventualité où un client désire avoir un terme de location moindre que 48 mois, un rabais représentant le coût de deux mensualités basées sur un terme de 48 mois sera accordé (taxes incluses). Offre de 0 \$ de dépôt de sécurité sur tous les modèles 2006 et 2007 neufs en stock à la location. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 10¢ (Camry et Sienna) du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 2 892,91 \$ pour la Camry LE 2006 (BE32NA AA) et de 4 894,96 \$ pour la Sienna CE 2006 (ZA30CP AA); taxes incluses. ** Remise à l'achat équivalente à deux mensualités de location basées sur un terme de 48 mois (taxes incluses), applicable au financement à l'achat des modèles Camry, Sienna et Solara (à l'exception du cabriolet Solara) 2006 neufs en stock. * PDSF pour les modèles Camry LE 2006 (BE32NA AA) et Sienna CE 2006 (ZA30CP AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'assurance et les taxes sont en sus. † Coûts de consommation (ville/route) basés sur l'année-modèle 2006 pour une transmission automatique pour le moteur du modèle indiqué. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 1^{er} mai 2006. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant de la grande région de Québec.

LE MONDE

EN BREF

PAKISTAN

57 sunnites morts

■ KARACHI — Au moins 57 personnes ont été tuées hier par l'explosion d'une ou de deux bombes lors d'une cérémonie religieuse rassemblant des dizaines de milliers de fidèles célébrant l'anniversaire du prophète musulman Mahomet à Karachi, dans le sud du Pakistan. L'explosion a eu lieu sous une estrade où des leaders religieux étaient rassemblés et priaient devant quelque 50 000 fidèles sunnites réunis dans un grand parc du centre de la mégapole pakistanaise, selon la police. Le ministre pakistanais de l'Information a estimé que « des éléments anti-État et anti-Islam qui essayent de déstabiliser le Pakistan » étaient à l'origine de l'attentat. **AFP**

CHINE

Un hôpital explose

■ PÉKIN — Une explosion lundi dans l'enceinte d'un hôpital de la province de Shanxi (nord de la Chine) a fait 30 morts, selon un nouveau bilan publié hier par l'agence semi-officielle Nouvelles de Chine. La cause de l'explosion, qui s'est produite dans un bâtiment d'un étage abritant notamment un garage, situé à moins de 500 mètres de l'hôpital de l'entreprise de production d'électricité de la ville de Yuanping, n'est toujours pas connue. La police a découvert une grande quantité de détonateurs et de mèches sur le lieu de l'explosion. **AFP**

FRANCE

Des jeunes fatigués

■ PARIS — La fin de 10 semaines de mobilisation. La nouvelle journée de manifestations des étudiants et des lycéens à l'appel de leur coordination et de leurs principaux syndicats a été très peu suivie, hier, au lendemain de l'annonce du retrait du Contrat de première embauche (CPE). Le ministère de l'Intérieur a dénombré 41 000 manifestants dans toute la France, hier. Après avoir obtenu le retrait du CPE, les étudiants et les lycéens les plus motivés réclament l'abrogation de toute la loi sur l'égalité des chances, ou encore du contrat nouvelles embauches (CNE). **AP**

ATTENTATS DE MADRID

29 inculpations

■ MADRID — Deux ans d'enquête sur les attentats islamistes du 11 mars 2004 à Madrid (191 morts) ont débouché hier sur 29 inculpations et conclu à la responsabilité d'une cellule terroriste locale inspirée du réseau Al-Qaida. Six hommes sont tenus pour responsables directs des attentats, les pires survenus en Europe depuis Lockerbie en 1988 (270 morts) et encourrent chacun plus de 30 000 ans de prison. Avec 29 inculpés, le procès, qui pourrait s'ouvrir fin 2006, sera l'un des plus importants jamais intentés au terrorisme islamiste. **AFP**

TCHAD

Rebelles menaçants

■ N'DJAMENA — Les rebelles tchadiens ont pris hier le contrôle de la ville de Mongo, située à moins de 400 km à l'est de la capitale. N'Djamena, dernière offensive d'une série qui menace chaque jour un peu plus le régime du président Idriss Deby à trois semaines des présidentielles du 3 mai. Le Tchad accuse le Soudan voisin de soutenir la rébellion. **AFP**

ÉGYPTE

900 islamistes libérés

■ LE CAIRE — Quelque 900 membres de la Jamaa Islamiya, dont un chef historique de cette organisation islamiste clandestine égyptienne, ont été libérés, a-t-on appris hier auprès du ministère égyptien de l'Intérieur. Certains militants étaient détenus depuis plus de 20 ans. **AFP**

LOS ANGELES

Vieille trop lente

■ LOS ANGELES — Une femme de 82 ans s'est vue infliger une contravention de 114 \$US... pour avoir mis trop de temps à franchir un passage piétons à Los Angeles. Mayvis Coyle, qui marche avec une canne, a expliqué que le voyant piétons était au vert lorsqu'elle a commencé à traverser. Mais l'indicateur est passé au rouge avant qu'elle ait fini de franchir le passage. Le policier qui l'a verbalisée, ajoute-t-elle, lui a expliqué qu'elle perturbait la circulation. « C'est honteux, vraiment », fulmine la vieille dame, qui se dit guérisseuse Cherokee. **AP**



«Grand-père comme président», arbore sur son T-shirt Chiara, trois ans, petite-fille du chef de l'opposition, Romano Prodi.

Rome dans une crise politique profonde

■ ROME (AP et AFP) — L'Union de Romano Prodi (centre-gauche) a revendiqué hier une victoire aux élections législatives des 9 et 10 avril, promettant de former un gouvernement « fort ». Mais la Maison des libertés (centre-droite) de Silvio Berlusconi a refusé de concéder la défaite, dénonçant de « nombreuses irrégularités » et exigeant de recompter les bulletins en raison du très faible écart séparant les deux coalitions.

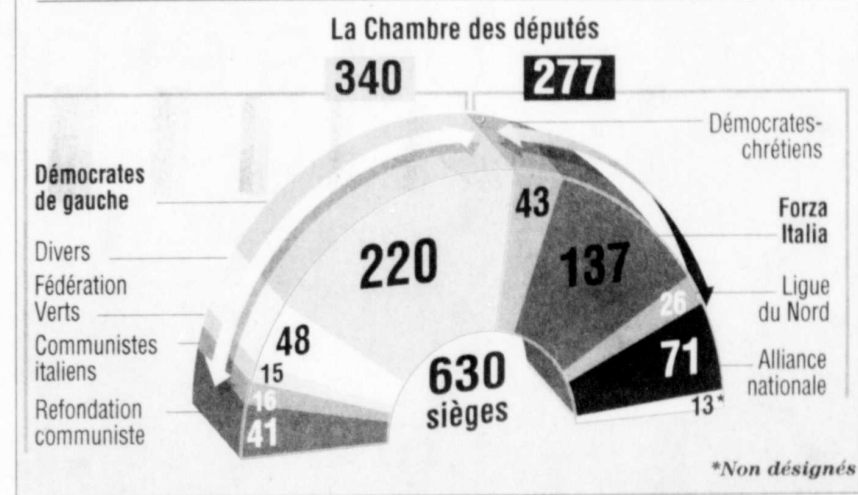
Une nouvelle période de tensions politiques voit donc le jour en Italie avec l'affrontement ouvert entre les dirigeants des deux coalitions en lice sur le résultat des élections législatives, ont estimé plusieurs politologues.

Selon les résultats annoncés hier par le ministère de l'Intérieur — qui devront être confirmés par la Cour de cassation —, l'Union de la gauche remporte la victoire à la Chambre des députés, mais avec seulement un petit dixième de point d'avance : 49,8% contre 49,7% à la Maison des libertés. En vertu de la nouvelle loi électorale, le vainqueur bénéficie d'une « prime » et recueille 55% des sièges quelle que soit l'ampleur de son résultat. En conséquence, la coalition Prodi est certaine d'avoir au moins 340 sièges sur les 630 de la chambre basse du Parlement.

Au Sénat, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, la coalition Prodi s'est adjugée quatre des six sièges élus par les Italiens de l'étranger, ce qui lui permet d'obtenir la majorité requise avec 158 sièges contre 156 pour la coalition Berlusconi.

« Nous sommes capables de gouverner pendant cinq ans, la loi l'autorise même si nous devons travailler dur », a déclaré M. Prodi aux journalistes présents à son arrivée à son siège de campagne dans le centre de Rome. Aux premières heures du jour, il avait déjà assuré ses partisans que son

► Législatives en Italie



avance, bien que très courte, était suffisante pour former un gouvernement.

Rejetant les inquiétudes sur l'étroitesse des résultats, le leader de centre-gauche a affirmé que son gouvernement serait fort « politiquement et techniquement ». Il a rejeté l'idée d'une Italie coupée en deux en soulignant qu'il y avait eu des majorités bien plus faibles par le passé.

L'ancien président de la Commission européenne a aussi souligné que son gouvernement mettrait l'Europe au centre de sa politique. « C'est un résultat profondément européen, et, comme je l'ai dit, l'Europe sera au centre de la politique de mon gouvernement », a-t-il expliqué, en promettant aussi « des relations constructives avec les États-Unis ».

DES IRRÉGULARITÉS ?

Il a également affirmé que son gouvernement serait celui de tous les Italiens. « même ceux qui n'ont pas voté pour nous ». « Aujourd'hui, nous tournons une page, a-t-il lancé. Nous laissons derrière nous l'aigreur d'une campagne électorale longue et difficile. Nous devons commencer immédiatement à réparer les déchirures qui se sont produites dans le pays ».

Il a ajouté qu'il ne formerait pas de nouveau gouvernement avant que le

Parlement ne désigne un nouveau président, début mai. En Italie, le président donne au vainqueur le mandat de former un nouveau gouvernement. Or le mandat du président Carlo Azeglio Ciampi expire le mois prochain.

Dénonçant de « nombreuses irrégularités », Silvio Berlusconi a de son côté refusé de reconnaître sa défaite hier tant que toutes les vérifications concernant le dépouillement et le décompte des bulletins de vote n'auraient pas été effectuées. Il a par ailleurs proposé la formation d'une « grande coalition » rassemblant la droite et la gauche, ce que Romano Prodi a catégoriquement refusé.

Dans sa première déclaration publique depuis la fermeture des bureaux de vote lundi, le chef de la coalition de l'étranger et libérés (centre-droite) a dénoncé de « nombreuses irrégularités » dans le vote des Italiens de l'étranger et laissé entendre que le vote pourrait ne pas être valide. « Personne ne peut assurer avoir gagné », a-t-il dit.

« Si après les vérifications, l'arithmétique devait encore donner raison au centre-gauche, ce sera à eux de démontrer si et comment, avec une Italie divisée en deux, ils seront en mesure de gouverner vraiment le pays », a ajouté Silvio Berlusconi.

Immigration : mobilisation massive pour une réforme très incertaine aux États-Unis

■ WASHINGTON (d'après AFP) — Les immigrés qui se sont mobilisés en masse lundi partout aux États-Unis pèsent de tout leur poids pour une réforme migratoire qui permettrait la régularisation des clandestins, mais les chances de succès d'un tel projet de loi restent encore floues.

Le mouvement « est plus massif que la lutte pour les droits civils dans les années 60 », a assuré hier le gouverneur du Nouveau-Mexique, Bill Richardson, en référence aux manifestations qui ont rassemblé plusieurs centaines de milliers d'immigrés lundi dans une centaine de villes américaines.

« Cela met une pression énorme sur le Congrès pour qu'il adopte une loi sur l'immigration complète : resserrer les frontières, plus de douaniers, lutte contre le trafic de drogue à la frontière, mais aussi un plan de régularisation raisonnable qui fasse sortir de l'ombre 11 millions de travailleurs sans papiers », a ajouté Richardson,

interrogé sur la chaîne de télévision CBS.

Le plan présenté par M. Richardson est celui que le Sénat a examiné puis bloqué la semaine dernière, laissant le dossier en friche.

Le président de la Commission des affaires judiciaires, Arlen Specter, a cependant promis de se remettre immédiatement au travail.

« Je pense que, quand nous reviendrons de congé (dans la dernière semaine d'avril), nous aurons un projet de loi », a assuré dimanche M. Specter, qui voit dans les manifestations « un risque réel de retombées politiques, et cela fait réfléchir les sénateurs ».

Mais le seul ordre du jour annoncé jusqu'à présent est l'examen d'un projet de collectif budgétaire pour financer les opérations en Irak et en Afghanistan. L'impact des manifestations sur les parlementaires est difficile à jauger.

TOLÉRER OU RÉPRIMER ?

Un sénateur républicain conservateur, Trent Lott, s'était dit « insulté » par les premières manifestations de la fin mars. « Il s'agit de gens qui se trouvent dans le pays illégalement et qui, pour beaucoup d'entre eux, bénéficient des largesses du système, et maintenant ils sont dans la rue parce que ça ne plaît pas à tout le monde qu'ils soient ici illégalement ! » dit-il.

Les écueils pour faire aboutir une réforme, appelée de ses vœux par le président américain George W. Bush depuis plus de deux ans et réclamée par les milieux économiques, sont pourtant multiples.

L'Iran a enrichi de l'uranium

TÉHÉRAN (d'après AFP) — L'Iran a annoncé hier avoir réussi à enrichir de l'uranium et décidé d'accélérer son programme nucléaire pour produire du combustible pour ses futures centrales, défiant le Conseil de sécurité de l'ONU.

« Le 9 avril, nous avons réussi à enrichir de l'uranium à 3,5% », a déclaré Gholamreza Aghazadeh, le chef de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), dans un discours diffusé par la télévision d'État.

« Cela ouvre la voie (...) à l'enrichissement au niveau industriel, et nous tenterons de créer, d'ici à la fin de l'année, un ensemble de 3000 centrifugeuses », a-t-il ajouté devant le président ultraconservateur Mahmoud Ahmadinejad, et un parterre de responsables politiques et militaires dans la ville sainte de Machhad (Nord-Est).

La télévision iranienne a montré les images d'une cascade de centrifugeuses en fonctionnement à l'usine de Natanz, prévue pour contenir à terme 50 000 centrifugeuses.

« Nous avons produit à l'usine de conversion (d'uranium) d'Ispahan 110 tonnes de gaz UF6 nécessaire pour faire de l'enrichissement », a-t-il ajouté.

Il a aussi indiqué que l'Iran était « déterminé à construire un réacteur de recherche à eau lourde de 40 mégawatts, qui devrait entrer en fonction d'ici trois ans ».

Pour sa part, le président Ahmadinejad a jugé que « l'Iran a rejoint les pays nucléaires. Je demande à tous les responsables nucléaires d'accélérer leur travail pour produire du combustible pour les (futurs) centrales nucléaires », a-t-il affirmé.

Selon lui, la maîtrise de la technologie nucléaire « était une volonté nationale », et il a conseillé aux autres pays de « reconnaître et respecter le droit de l'Iran ». Il a répété que le « programme nucléaire iranien était purement pacifique », et que l'Iran ne cherchait pas à acquérir l'arme atomique.

« MAUVAISE DIRECTION »

Le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Mohamed El-Baradei, doit se rendre en Iran demain pour une série de discussions avec les responsables iraniens sur ce dossier controversé.

Le Conseil de sécurité a donné le 29 mars 30 jours, soit jusqu'au 28 avril, à Téhéran pour mettre en œuvre les demandes de l'AIEA.

Le Conseil a notamment expressément demandé à l'Iran de suspendre toutes ses activités d'enrichissement d'uranium.

Car ce procédé crucial de la filière de production du combustible nucléaire permet aussi d'obtenir la charge fissile d'une bombe atomique.

La Maison-Blanche a estimé hier que l'Iran allait « dans la mauvaise direction », et que l'annonce sur l'enrichissement renforçait les inquiétudes de la communauté internationale sur les activités nucléaires de ce pays, tout en l'isolant davantage.

Récemment, le magazine *New Yorker* et le quotidien *Washington Post* ont écrit que l'administration américaine planchait sur des possibilités militaires contre l'Iran, envisageant des bombardements plus ou moins étendus, et éventuellement l'emploi d'armes nucléaires tactiques, pour détruire les structures protégeant les sites iraniens. Le président Bush a qualifié cela de « folle spéculation ».

L'EST ET LA CÔTE-NORD

ÉOLIENNES DANS RIVIÈRE-DU-LOUP

Le président de Sky Power surpris que son projet soit si mal perçu

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

CACOUNA — Kerry Adler, le président de Sky Power, était nerveux hier soir lors de la séance d'information tenue par le BAPE, concernant le projet Terravents de 350 millions \$ dans la MRC de Rivière-du-Loup. En fait, il était surpris de la pluie de questions et de commentaires négatifs.

« Nous avons plusieurs autres projets et partout, les gens veulent nos éoliennes. Ici, j'ai l'impression qu'ils n'en veulent pas », disait-il.

Dans la salle de 200 places, remplie à capacité, citoyens et maires se sentaient en confiance. « L'ambiance sonore sera peu élevée », assure Robert Demers, de la firme SNC-Lavalin. « Peut-être pour une éolienne, mais vous nous avez refilé à Saint-Épiphane celles dont Cacouna ne voulait pas. Avec 35 éoliennes (19 auparavant), on aura une belle autoroute », lui a rétorqué Normand Couillard.

En ce qui a trait aux éoliennes qui sont à moins de deux kilomètres du fleuve, Steeve Boulianne, directeur du projet, explique qu'il « reste des ajustements à faire et nous avons confiance que la MRC ajustera son RCI ».

Les redevances annuelles aux municipalités qui accueilleront des éoliennes sont passées de 200 000 \$ à 300 000 \$. Celles qui n'en ont pas, mais où il y aura un impact visuel, comme Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et Saint-Paul-de-la-Croix, recevront 16 000 \$ par année.

Sky Power a voulu se montrer rassurant, présentant elle-même une demande d'audiences publiques. « Le promoteur nous a fait parvenir son nouveau projet aujourd'hui (hier). Il sera sur notre site Internet dans les prochains jours », a dit la responsable du BAPE. Ceux et celles qui veulent présenter une demande d'audiences publiques peuvent le faire jusqu'au 4 mai.

Deux cégeps s'entendent pour partager leur spécialité

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

CARLETON — Le Cégep de la Gaspésie et des Îles et le Cégep de Matane collaboreront dès l'automne prochain afin de partager des programmes d'études qui constituent généralement la spécialité d'une seule des deux institutions.

En août, des étudiants de la baie des Chaleurs pourront suivre, au Centre d'études collégiales de Carleton, la première année du programme de techniques de tourisme, une spécialité du Cégep de Matane, grâce aux possibilités qu'offrent les technologies de l'information.

En août 2007, les étudiants de la région de Matane pourront, en fréquentant le cégep local, suivre la première année de formation en techniques de bureautique, offerte à Carleton. Les étudiants de la baie des Chaleurs et de Matane devraient déménager respectivement à Matane et à Carleton pour les deuxième et troisième années de ces techniques, mais la direction des établissements tâchera d'utiliser au maximum les technologies pour offrir au moins la deuxième année à distance.

La formation générale, comme la philosophie et l'éducation physique, sera suivie dans des classes conventionnelles. La formation spécifique, spécialité de l'autre collège, sera suivie à distance mais en temps réel la plupart du temps, au moyen d'ordinateurs et d'écrans facilitant les échanges.

« La maison d'enseignement se rapproche des étudiants », résume Émery Béland, directeur du Cégep de Matane, qui vise, comme le Centre d'études collégiales de Carleton, entre trois et sept étudiants pour la première année de partage des programmes.

Le partage sera un outil de développement régional, estime Jean-Pierre Villeneuve, du Collège de la Gaspésie. « Quand les jeunes partent tôt, il y a moins de chances de les voir revenir ».

Tant les techniques de tourisme que de bureautique ont des taux de placement de diplômés de 100 %.

La Librairie l'Alphabet survit

Elle a été achetée par la Société nationale de l'Est du Québec

ERNIE WELLS
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — La Société nationale de l'Est du Québec (SNEQ), achète la Librairie l'Alphabet et évite ainsi la fermeture prévue pour la veille de Pâques, fête de la renaissance et du renouveau!

Les copropriétaires, Louisanne Ouellet et Jean-Louis Pelletier, ont eu raison de garder espoir. Leur librairie, fondée en 1975, continuera de grandir, rue Saint-Germain Ouest, à Rimouski.

« De sept employés, nous passerons à neuf », prévoit la présidente de la SNEQ, Johanne Voyer, pour qui cette acquisition rejoint les objectifs de la SNEQ, dont le premier est de promouvoir la souveraineté du Québec.

« Et la sauvegarde de la culture québécoise et défense de la langue française », précise M^{me} Voyer, qui confirme le maintien des activités de l'Alphabet. La SNEQ n'en fera pas un

outil de propagande. « mais une librairie non partisane, avec le même choix de livres qui a fait sa notoriété. »

ONDE DE CHOC

L'annonce de la fermeture, le 1^{er} mars, a provoqué une onde de choc dans le milieu culturel rimouskois. Puis 30 personnes ont manifesté leur intérêt. Les propriétaires ont fait appel au Centre local de développement (CLD) Rimouski-Neigette. « L'offre de la SNEQ est apparue la plus réaliste », relate Louisanne Ouellet.

« Je ne croyais pas au miracle », a commenté le directeur général du Sa-

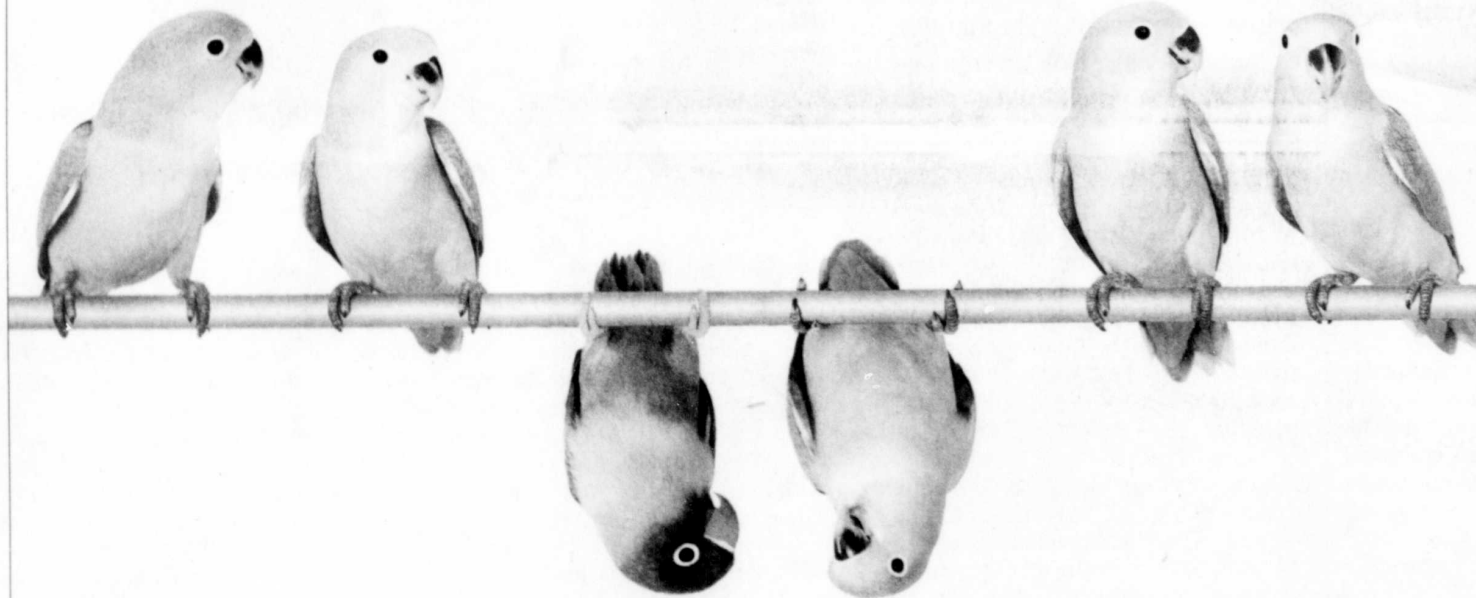


Jean-Louis Pelletier et Louisanne Ouellet devaient fermer leur librairie samedi.

lon du livre de Rimouski, Robin Doucet. La SNEQ prendra possession de l'Alphabet le 1^{er} mai. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé.

À chacun sa façon de s'exprimer.

Toutes les minutes dont vous avez besoin et une foule de fonctions cool.



Parlez EUPHORIK 30

30\$/mois 20\$* /mois pendant les 2 premiers mois

Parlez

- Appels locaux illimités la nuit et le week-end* (heures d'appel en soirée à compter de 18 h pendant la première année)
- Appels locaux TELUS à TELUS illimités
- Jusqu'à 100 minutes en tout temps incluses
- Afficheur, messagerie vocale 3 et appel en attente

EUPHORIK

- 100 messages textes, photo et vidéo
- Clavardage, messagerie instantanée et courrier électronique illimités
- Navigation Web illimitée**



LG 6190 phototéléphone

0\$*
(avec un contrat de 3 ans)

Samsung A840 phototéléphone et vidéo

29,99\$**
(avec un contrat de 3 ans)

LG 8100 musique et télé sans fil

99,99\$*
(avec un contrat de 3 ans)EUPHORIK^{MC}TELUS
mobilité^{MD}le futur est simple^{MD}

Pour en savoir davantage sur ces super offres, passez nous voir à une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands ou appelez au 1 866 264-2966. Tous les détails à telusmobilité.com.

FUTURE SHOP

STARS

Home

Home

Zelus

Offre valable jusqu'au 30 avril 2006 avec nouvelles mises en service seulement au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Le prix et la disponibilité des téléphones peuvent varier. L'afficheur, les services de messagerie textuelle, photo, vidéo et instantanée, le clavardage, le courrier électronique et la navigation Web sont offerts seulement dans nos zones de couverture sans fil haute vitesse (EVDO) et numérique 1X. Pour les détails, consultez nos cartes de couverture ou visitez telusmobilité.com. Les services offerts varient selon le téléphone. * Les taxes, les frais d'interurbain et d'itinérance, le temps d'attente additionnel, les frais pour les services payables à l'usage, les frais mensuels d'accès au réseau et les frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 inclus sont en sus. † L'offre d'appels la nuit et le week-end comprend les appels locaux en semaine de 21 h à 7 h du lundi au jeudi et le week-end de 21 h le vendredi à 7 h le lundi. Les clients qui signent un contrat de 3 ans profitent des heures d'appel en soirée à compter de 18 h pendant la première année de leur contrat. ** Navigation dans les sites énumérés dans le portail de TELUS Mobilité, à l'exception de certains sites privilégiés. † Prix net en vigueur à la signature d'un contrat de 3 ans après rabais obtenu au magasin ou crédit porté au compte et affiché sur votre prochain relevé mensuel de TELUS Mobilité. †† Offre valable jusqu'au 23 avril 2006. © 2006 TELUS Mobilité.

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

QUÉBEC

Galerie de la Capitale
Place Fleur-de-Lys
Place Laurier
Centre-ville
440, rue de la Couronne
Expert-Cell Télécom
790, rue Saint-Jean
Expert-Cell Télécom
5237, boul. Wilfrid-Hamel
F.M. Électroniques
41, rue Saint-Vallier Est
Normand Nadeau Communication
909, boul. Pierre-Bertrand Sud, local 160
Radio-ONde
550, rue Miras

Baie-Comeau

Boutique Satcom
Centre régional Manicouagan
600, boul. Laféche

Beauport

Cité Sans Fil
Promenades Beauport
3333, rue du Carrefour, porte 1
DOT Électronique
371, boul. Armand-Pflins

Charlesbourg

F.M. Électroniques
Carrefour Charlesbourg
8500, boul. Henri-Bourassa

Donnacona

Électronique Émond, La Source
Place Donnacona
325, rue de l'Église

Chicoutimi

Place du Royaume
Communications Télésignal inc.
1600, boul. Saint-Paul, local 116

Gaspé

Ersi Informatique inc.
Place Jacques-Cartier
167, rue de la Reine, local 2

Carleton

Radio Service M.B.C. Inc.
1051, boul. Perron

La Malbaie

Services Info-Comm
1005, boul. De Comporté

Lévis

Kiosque Normand Nadeau
Communication
Galerie Chagnon
1200, boul. Alphonse-Desjardins

Montmagny

Michel Proulx Maubles
80, boul. Taché Ouest
Stérilo Plus L. Chabot inc.
4, boul. Taché Ouest

Rimouski

Kiosque La Maison
d'Auto Fortier

Rivière-du-Loup

Kiosque Centre Commercial
Rivière-du-Loup
296, boul. Thériault
Électronique Menier
162, rue Fraser

Sainte-Foy

Place Sainte-Foy
Boulinguez Sans Fil
2750, ch. Sainte-Foy, local 107
Proxi Télécom inc.
1995, rue Jean-Talbot Sud,
local 102

Saint-Georges

Kiosque Normand Nadeau
Carrefour Saint-Georges
8585, boul. Lacroix
Dumoulin Électronique Larivière
573, 90^e Rue

Sainte-Marie-de-Beauce

Les Galeries de la Chaudière
Kiosque Normand Nadeau
Normand Nadeau Communication
500, boul. Vachon Nord

Sept-Îles

Groupe conseil Micro-Experts
Kiosque Place de Ville